

● PÉTROLE
Les prix du
pétrole chutent
de plus de 5 %

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● M. SAYOUD TIENT À ROME UNE SÉANCE DE TRAVAIL AVEC SON HOMOLOGUE ITALIEN

La question de la migration irrégulière à l'ordre de jour

(P3)



AUTOMOBILE

L'Algérie mise sur la sous-traitance privée pour relever le taux d'intégration

La sous-traitance mécanique s'impose progressivement comme l'un des leviers majeurs de l'industrialisation en Algérie. Longtemps marginale, cette filière connaît ces dernières années une dynamique remarquable, portée principalement par le lancement d'un véritable secteur automobile et par la volonté des pouvoirs publics de réduire la dépendance aux importations. L'élément déclencheur de cette relance est sans conteste l'arrivée de constructeurs automobiles avec des projets d'usines d'assemblage et de fabrication sur le sol national.

(Lire en Page 4)



● AAPI

L'amélioration de la gouvernance et la numérisation au menu d'une réunion de coordination sur le foncier économique

(P3)

● PLUS DE 9.400 PALESTINIENS DÉTENUS
DANS LES GEÔLES DE L'OCCUPATION SIONISTE

Ramallah et Naplouse appellent à briser le silence international

(P12)

Energie renouvelables : TotalEnergies rachète 4 GW à Shell et s’allie à KKR



Le géant énergétique français TotalEnergies a annoncé hier, deux opérations majeures dans les énergies renouvelables en Europe : l’acquisition auprès de Shell de 4 gigawatts (GW) de projets terrestres et la cession à KKR de la moitié d’un portefeuille solaire et éolien de 1,2 GW. Aux termes de l’accord conclu avec Shell, TotalEnergies acquerra l’ensemble des activités renouvelables terrestres du groupe britannique en Europe. L’opération comprend 500 mégawatts (MW) d’actifs solaires et éoliens déjà exploités ou en construction, principalement en Italie et aux Pays-Bas. Elle englobe également 3,5 GW de projets solaires, éoliens et de stockage par batteries à différents stades de développement en Italie, au Royaume-Uni et en Espagne. TotalEnergies détiendra la totalité de ce portefeuille à l’issue de la transaction, dont le montant n’a pas été communiqué. Parallèlement, le groupe français cédera au fonds d’investissement américain KKR une participation de 50 % dans un portefeuille de 1,2 GW d’actifs solaires et éoliens terrestres situés en Allemagne, en Espagne, en France et en Pologne. Ces actifs, présentés comme « déjà largement développés », sont valorisés à 1,8 milliard d’euros pour la totalité du portefeuille. TotalEnergies en conservera la moitié, continuera de les exploiter et commercialisera l’électricité produite. Un gigawatt correspond à 1 000 mégawatts, unités utilisées pour mesurer la capacité maximale de production électrique d’une installation. Les deux transactions devraient être finalisées d’ici à la fin de 2026, sous réserve de l’approbation des autorités compétentes. « Ces deux transactions nous permettent d’optimiser notre allocation de capital dans les énergies renouvelables et de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie Integrated Power », a déclaré Stéphane Michel, directeur général Gas, Renewables & Power de TotalEnergies. Cette stratégie vise à intégrer les différentes étapes du secteur électrique, de la production d’énergie renouvelable à sa commercialisation auprès des consommateurs.

Congés : les salariés français laissent six jours inutilisés par an

Les salariés français bénéficient davantage de congés que leurs voisins européens, mais sont aussi ceux qui utilisent le moins souvent la totalité de leurs droits, selon une étude de la plateforme de gestion des ressources humaines Deel publiée fin juin. En France, les salariés disposent de 34 jours de congé en valeur médiane, RTT compris, soit le niveau le plus élevé parmi les pays étudiés. La médiane partage un ensemble en deux groupes égaux : la moitié des salariés dispose de plus de 34 jours et l’autre moitié de moins. Ils n’en prennent toutefois que 28 en moyenne, laissant six jours inutilisés chaque année. Seuls 25 % posent l’intégralité de leurs congés, soit l’un des taux les plus faibles d’Europe. « La France illustre un paradoxe : un pays parmi les plus généreux en droits, mais l’un des moins efficaces dans leur utilisation, avec six jours laissés sur la table en moyenne chaque année », résume Maxime Hoff, directeur commercial et porte-parole de Deel en France. Malgré ces jours non pris, les Français restent ceux qui s’absentent le plus longtemps. Ils devancent les salariés allemands, avec 26 jours utilisés, les Danois, avec 25, ainsi que les Suédois et les Britanniques, avec 24 jours chacun. À titre de comparaison, les salariés américains en prennent 16 et les Canadiens 11. Le taux de salariés utilisant tous leurs congés atteint entre 40 % et 50 % en Norvège, au Royaume-Uni, en Allemagne ou en Pologne. Il dépasse légèrement 35 % au Danemark et en Espagne, mais reste inférieur à 30 % aux Pays-Bas et en Italie. L’étude met également en évidence des habitudes fortement liées aux cultures nationales. En France et en Italie, environ un tiers des salariés s’absentent en août, tandis que les Suédois privilégient juillet. L’Allemagne répartit davantage les départs, avec un taux d’absence estivale ne dépassant pas 20 %. En France, le 14 août, veille de l’Assomption, constitue la journée estivale la plus demandée, avec près de 40 % de salariés absents. Les congés sont généralement concentrés autour des week-ends et des jours fériés. La période de Noël reste toutefois la plus prisée : 56 % des salariés français sont absents le 26 décembre, soit le taux le plus élevé parmi les pays examinés, devant l’Italie et la Suède. « Ce que révèle cette analyse, c’est que les comportements en matière de congés sont profondément culturels », estime Maxime Hoff. L’étude repose sur près de 160 000 demandes de congés validées en 2025, concernant 17 500 salariés d’entreprises situées en Europe, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Ces données issues de la clientèle de Deel ne constituent donc pas une enquête représentative de l’ensemble des salariés de chaque pays.

Washington : les incendies détruisent plus de 600 structures et provoquent d'importantes évacuations

Les incendies de forêt ont continué de se propager à travers l’est de l’État de Washington, détruisant plus de 600 structures et contraignant des dizaines de milliers d’habitants à évacuer, tandis que les pompiers luttent contre de multiples foyers dans des conditions météorologiques extrêmes, selon des rapports médiatiques publiés dimanche. Le Spokane Complex Fire, qui regroupe les incendies d’Old Trails, Fairview et Autumn Lane, a brûlé plus de 7 700 acres (environ 3 116 hectares) et reste contenu à 0 %, selon les autorités. Les autorités ont indiqué qu’environ 60 000 personnes situées dans les limites de la ville de Spokane ont été évacuées, tandis que des ordres d’évacuation obligatoire restaient en vigueur dans certaines parties du comté de Spokane et ont été étendus à des zones du comté voisin de Stevens. La maire de Spokane, Lisa Brown, a décrit ces incendies comme « vraiment la pire catastrophe naturelle à laquelle notre région ait été confrontée ». Les responsables ont déclaré qu’au moins 640 structures avaient été détruites par le seul incendie d’Old Trails, bien que les autorités n’aient pas encore déterminé combien d’entre elles étaient des logements, des entreprises ou des écoles. Le gouverneur Bob Ferguson a décrété l’état d’urgence à l’échelle de l’État et a imposé une interdiction de faire du feu jusqu’à la fin du mois de septembre, invoquant des conditions de sécheresse et l’évolution extrêmement rapide des incendies. Il a également indiqué que des demandes avaient été faites pour obtenir l’aide immédiate de l’Agence fédérale de gestion des urgences (FEMA) ainsi que des fonds fédéraux supplémentaires pour la reconstruction. Les responsables de l’État ont déclaré que 15 incendies de forêt étaient en cours à travers l’État de Washington, ayant ravagé environ 250 000 acres (environ 101 000 hectares), tandis que plus de 1,7 million d’acres (environ 688 000 hectares) ont brûlé dans l’Oregon voisin cette année. Les alertes météo-incendie sont restées en vigueur dans une grande partie du Nord-Ouest du Pacifique alors que la fumée continuait d’affecter la qualité de l’air.



Belgique : le service militaire volontaire attire 500 recrues dès sa première promotion

La Belgique a pourvu l’ensemble des 500 places disponibles pour la première promotion de son nouveau programme de service militaire volontaire, lancé en réponse aux préoccupations croissantes en matière de sécurité, a annoncé lundi le ministre de la Défense, Theo Francken. Ce programme de service volontaire d’une durée d’un an permettra à 500 jeunes adultes de commencer leur entraînement au sein de l’armée de terre, de la force aérienne et de la marine belge au cours des prochains mois, a rapporté l’agence de presse Belga. Selon le ministère de la Défense, 283 volontaires sont néerlandophones et 217 sont francophones, tandis que 80 sont des femmes. Francken a déclaré que cette initiative est conçue pour faire découvrir les forces armées aux jeunes tout en les aidant à développer la discipline, le sens des responsabilités, le travail d’équipe et d’autres compétences pouvant être appliquées en dehors du service militaire. En plus d’une instruction militaire de base, les participants acquerront une expérience pratique au sein d’unités opérationnelles tout au long du programme d’un an. Le ministre a précisé que les volontaires souhaitant continuer à servir après avoir terminé le programme pourront poser leur candidature pour rejoindre les forces armées belges en tant que militaires de carrière ou réservistes.

Sécheresse en Europe : la Hongrie va mettre à l'arrêt sa seule centrale nucléaire

En raison du niveau d’eau trop bas du fleuve Danube, dont l’eau est utilisée pour refroidir les réacteurs de la centrale nucléaire de Paks, cette dernière va devoir être « complètement arrêtée pour la première fois en 44 ans », a annoncé ce 2 août le Premier ministre Peter Magyar. La pression hydrique s’accroît en Hongrie, alors que des températures frôlant les 40 degrés sont attendues dans les prochains jours. Conséquences d’un manque de précipitation depuis le printemps, le Danube a atteint un niveau historiquement bas. « En raison de la nouvelle baisse du niveau des eaux du Danube, l’une des deux dernières unités de production de la centrale nucléaire de Paks sera mise à l’arrêt à 1h30 du matin » ce 2 août, a écrit sur X le Premier ministre hongrois Peter Magyar, annonçant que dès le lendemain la centrale serait « complètement arrêtée pour la première fois en 44 ans ». La production de cette centrale, de conception russe, couvre près 40% de la consommation électrique du pays. Le 31 juillet, le chef du gouvernement hongrois avait également annoncé sur Facebook que « des milliers » d’habitants de Szentendre, située juste au nord de Budapest, s’étaient retrouvées sans eau potable, nécessitant l’envoi de camions-citernes de l’armée. Afin d’éviter une crise énergétique, Peter Magyar avait également appelé les industriels à baisser leur consommation électrique. Cette pénurie en eau pourrait s’étendre à près d’un million de personnes, si la Hongrie ne change pas la gestion de ses ressources, a averti dans une vidéo postée le même jour – toujours sur la plateforme américaine – le ministre hongrois chargé de l’environnement, László Gajdos. Celui-ci avait souligné qu’aucune précipitation significative n’était attendue dans les prochains jours, tant au niveau du bassin versant du Danube, qui s’étend de l’Allemagne jusqu’à la mer Noire, que de celui de la Tisza.



PÉTROLE

Les prix du pétrole chutent de plus de 5 %

Les prix du pétrole ont chuté de plus de 5 % hier, après que le président américain Donald Trump a annoncé la reprise, plus tard dans la journée, des pourparlers de paix avec l'Iran, à la suite de sa décision d'annuler une frappe militaire prévue contre Téhéran.

Le baril de Brent, référence internationale, est tombé à environ 83,40 dollars à 06h05 GMT, tandis que le brut américain West Texas Intermediate (WTI) reculait également de 6 %, à 79,60 dollars le baril. Les cours ont fortement reflué, les perspectives d'une reprise des négociations diplomatiques apaisant les craintes d'une aggravation des perturbations des approvisionnements énergétiques en provenance du Moyen-

Orient. Les prix du Brent avaient bondi d'environ 25 % en juillet après la reprise des hostilités entre les États-Unis et l'Iran, qui a mis fin à un accord de paix intérimaire et accentué les perturbations de l'approvisionnement, du détroit d'Ormuz jusqu'à la mer Rouge. Le conflit a ravivé les inquiétudes concernant les expéditions de pétrole brut et de produits pétroliers dans la région, exerçant une pression haussière sur les cours tout au long du mois. L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, dimanche, d'une nouvelle hausse de leur production globale de l'ordre de 188.000 barils de pétrole par jour (b/j) à compter du mois de septembre prochain, tout en soulignant l'importance d'un suivi continu et attentif de l'évolution du marché pétrolier international. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. A l'issue de cette réunion, à laquelle a pris part le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, "les pays membres du

groupe ont décidé de procéder à une hausse de leur production globale de 188.000 barils par jour en septembre, achevant ainsi le démantèlement progressif des ajustements volontaires de production mis en place en avril 2023", a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. Le quota de l'Algérie augmentera ainsi de 6.000 barils par jour pour le même mois, pour le porter à 1,007 million de barils par jour. La réunion a été également l'occasion de réaffirmer "l'engagement des sept pays en faveur d'une coordination étroite" et de souligner "l'importance d'un suivi continu et attentif de l'évolution du marché pétrolier international". M. Arkab a participé, par la suite, aux travaux de la 67e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) qui regroupe l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela ainsi que le Kazakhstan et la Russie. Lors de cette réunion, les ministres des pays membres ont procédé à l'évaluation du niveau de conformité des pays Opep+ à leurs engagements de réductions volontaires de production pour les mois de mai et juin 2026. A l'issue de cet examen, le Comité a salué les efforts soutenus des pays participants, tout en soulignant que "le respect strict et continu des décisions



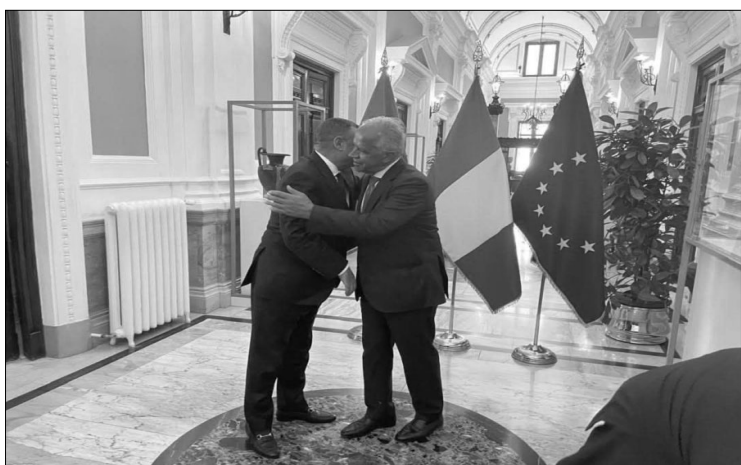
collectives demeure un facteur déterminant pour la préservation de la stabilité du marché pétrolier international", selon le communiqué. Les deux réunions se sont tenues en présence du P-DG de Sonatrach, Nouredine Daoudi, et le président de l'Agence nationale pour la valorisation des

ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui. La prochaine réunion du groupe des sept est prévue le 6 septembre prochain, alors que la 68e réunion du JMMC se tiendra le 4 octobre prochain.

Hamza B

M. SAYOUD TIENT À ROME UNE SÉANCE DE TRAVAIL AVEC SON HOMOLOGUE ITALIEN

La question de la migration irrégulière à l'ordre de jour



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a tenu, lundi à Rome, une séance de travail avec son homologue italien, M. Matteo Piantedosi, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en République italienne, indique un communiqué du ministère. Au début de la rencontre, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a salué « la volonté des dirigeants des deux pays de hisser les relations algéro-italiennes à des niveaux plus ambitieux », soulignant que «cette dynamique positive con-

stitue un moteur pour poursuivre l'élargissement des domaines de coopération bilatérale et renforcer le partenariat stratégique entre les deux pays ». La question de la migration irrégulière a également figuré parmi les principaux sujets abordés lors des entretiens. À cette occasion, « la partie italienne a salué les efforts déployés par l'État algérien pour lutter contre ce phénomène », précise le communiqué. Dans ce contexte, M. Piantedosi a mis en avant « l'approche globale et équilibrée adoptée par l'Algérie, qui concilie la dimension humaine de ce phénomène, les défis sécuritaires qui y sont

liés ainsi que la dimension de développement en rapport avec la problématique migratoire en Afrique ». Il a également salué les résultats obtenus dans la lutte contre les réseaux de trafic de migrants et de traite des êtres humains, exprimant « la satisfaction de l'Italie quant au niveau de coopération existant avec l'Algérie dans ce domaine ». Les deux ministres ont, par ailleurs, échangé leurs points de vue sur « les moyens de renforcer la coordination sécuritaire et d'intensifier la coopération opérationnelle entre les services compétents des deux pays, afin de réduire la migration irrégulière et de démanteler les réseaux criminels transfrontaliers ». À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont convenu de « poursuivre l'élargissement des domaines de coopération bilatérale, notamment dans les secteurs de la coopération policière, de la formation, de l'échange d'expertises et du développement des mécanismes de travail conjoint, de manière à consolider le partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Italie et à servir les intérêts communs des deux pays », conclut le communiqué.

R.N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

CNR : une campagne estivale pour encourager l'adhésion volontaire des émigrés au système de retraite

Profitant du retour de nombreux membres de la communauté nationale établie à l'étranger pour la saison estivale, la Caisse nationale des retraites CNR intensifie ses actions de proximité. Objectif : faire connaître le dispositif d'affiliation volontaire au système national de sécurité sociale et inciter les Algériens de l'étranger à préserver leurs droits à la retraite.

Une journée de sensibilisation a été organisée au port d'Alger, point d'entrée de milliers de ressortissants arrivés à bord des ferries. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale lancée par la CNR et se poursuivra jusqu'au 20 août à travers plusieurs actions d'information au niveau des ports et aéroports.

Pour le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, cette opération répond directement aux orientations des pouvoirs publics visant à rapprocher les services publics des membres de la communauté nationale. "Il s'agit de les informer des droits et avantages qu'offre le régime national de retraite et de leur permettre d'anticiper leur avenir social", a-t-il expliqué. Car l'enjeu est de taille. De nombreux Algériens établis à l'étranger ignorent qu'ils peuvent, même en vivant hors du pays, cotiser à la sécurité sociale algérienne et se constituer des droits.

Quels sont les bénéfices de l'adhésion volontaire ? L'affiliation volontaire permet aux ressortissants algériens résidant à l'étranger de bénéficier, conformément à la législation en vigueur, de plusieurs garanties : Une pension de retrassite : En versant des cotisations, l'émigré se constitue des trimestres qui lui donneront droit à une pension au moment de l'âge légal de départ.

Une couverture sociale complète : Le dispositif ne se limite pas à la retraite. Il comprend aussi l'assurance maternité, la prise en charge des risques liés à la maladie.

L'accès à la carte Chifa : Les adhérents et leurs ayants droit peuvent bénéficier de la carte de soins, ce qui facilite la prise en charge médicale lors des séjours en Algérie.

Selon Hafid Adrar, cette démarche "traduit l'intérêt constant accordé par les hautes autorités du pays à la protection sociale des Algériens établis à l'étranger et reflète la volonté de l'État d'accompagner ses ressortissants, où qu'ils se trouvent".

Pour lever les contraintes pratiques, la CNR a mis en place une plateforme numérique dédiée. L'inscription, le suivi du dossier et le paiement des cotisations peuvent se faire entièrement à distance.

Les cotisations sont versées de manière trimestrielle, aux mois de janvier, avril, juillet et octobre. Le paiement peut être effectué à l'aide d'une carte bancaire internationale, ce qui évite tout déplacement.

Les premiers résultats de la campagne sont jugés encourageants. Plus de 1.200 personnes se sont déjà inscrites sur la plateforme et ont commencé à s'acquitter de leurs cotisations.

Dimanche au port d'Alger, plusieurs membres de la communauté nationale arrivés à bord du ferry Tariq Ibn Ziyad ont salué l'initiative. Ils ont pu s'informer directement auprès des agents de la CNR sur les modalités d'adhésion et découvrir les services numériques mis à leur disposition.

"On ne savait pas que c'était possible de cotiser depuis l'étranger. C'est simple, rapide et sécurisé", confie un ressortissant. Pour beaucoup, c'est l'occasion de ne pas perdre le lien avec le système de protection sociale du pays et de préparer sereinement leur retraite.

En multipliant ces actions de sensibilisation durant l'été, la CNR veut transformer la période des vacances en opportunité. Une manière de garantir aux Algériens de l'étranger qu'ils restent pleinement intégrés au système national de solidarité, où qu'ils vivent.

R. N.

L'Algérie mise sur la sous-traitance privée pour relever le taux d'intégration

La sous-traitance mécanique s'impose progressivement comme l'un des leviers majeurs de l'industrialisation en Algérie. Longtemps marginale, cette filière connaît ces dernières années une dynamique remarquable, portée principalement par le lancement d'un véritable secteur automobile et par la volonté des pouvoirs publics de réduire la dépendance aux importations.

L'élément déclencheur de cette relance est sans conteste l'arrivée de constructeurs automobiles avec des projets d'usines d'assemblage et de fabrication sur le sol national. Le cas de Fiat Algérie, dont l'usine de Tafraoui à Oran est entrée en production, a servi d'accélérateur. Les autorités encouragent activement les constructeurs à conclure des partenariats avec des entreprises locales pour l'approvisionnement en pièces et composants. L'objectif est clair : relever le taux d'intégration et créer un tissu de sous-traitants capable de répondre aux normes industrielles.

Dans ce sillage, de nombreux fabricants privés se positionnent déjà sur le marché. Des PME et ETI algériennes se lancent ou se reconvertissent dans la production de pièces automobiles : rotules, plaquettes de frein, pare-chocs, vitres, pneus, faisceaux électriques, sièges, pièces en plastique et en métal. D'autres segments sont en cours de structuration, avec l'arrivée d'équipementiers étrangers qui choisissent de s'implanter directement ou de s'allier à des opérateurs locaux à travers des joint-ventures.

Cette filière émergente bénéficie d'un soutien institutionnel fort. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement, l'AAPI, accompagne les porteurs de projets à travers le nouveau dispositif d'investissement. Des avantages fiscaux, fonciers et administratifs sont accordés pour encourager l'implantation d'unités de production de pièces de rechange et de composants mécaniques. Résultat : le

lancement de nombreux projets à travers différentes régions du pays, dont plusieurs sont déjà entrés en phase d'exploitation effective.

Au-delà de l'automobile, la sous-traitance mécanique vise à irriguer l'ensemble de l'industrie nationale. En fournissant des pièces et des ensembles mécaniques aux secteurs du BTP, de l'électroménager, de l'agroalimentaire et de l'énergie, elle contribue à structurer une base industrielle plus solide.

Pour le gouvernement, l'enjeu est de transformer la sous-traitance d'un simple statut en une véritable stratégie industrielle. En misant sur les entreprises privées, sur les partenariats avec Fiat Algérie et sur l'attractivité du marché local, l'Algérie veut bâtir une filière mécanique compétitive, créatrice d'emplois et tournée vers l'export.

Parmi ces projets figure celui de l'entreprise IDENET, spécialisée dans la conception et la fabrication de faisceaux électriques, de câbles et de cartes électroniques destinés aux secteurs de l'automobile et de l'électroménager, notamment à l'usine Stellantis d'Oran, qui fabrique les véhicules de la marque Fiat.

Il y a lieu de faire remarquer que depuis le lancement de son usine, il y a plus d'un an, à Aïn Témouchent, grâce à un investissement dépassant 360 millions de dinars, l'entreprise a diversifié ses activités en développant la production de cartes électroniques imprimées (PCB) destinées au secteur automobile.

DES CHIFFRES ILLUSTRANT LA CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

Dans la pratique, IDENET a connu une croissance spectaculaire, passant du statut de start-up employant une vingtaine de personnes à celui d'entreprise industrielle comptant aujourd'hui 375 employés, dont 122 ingénieurs, avec une forte composante féminine. Ses unités de production disposent actuellement d'une capacité annuelle de 10 millions de faisceaux électriques et de 3 millions de cartes électroniques. Elle compte également lancer deux nouveaux projets d'extension afin de porter respectivement ces capacités à 12 millions de faisceaux électriques et à 6 millions de cartes électroniques par an.

Mieux encore, la montée en puissance de ces nouvelles unités, indique qu'elle permettra de porter les effectifs à 800 employés dès le mois de septembre prochain, comme l'a si bien précisé son gérant, Ali Maameri à l'APS. Pour le même responsable, IDENET constitue aujourd'hui un "modèle de réussite", figurant parmi les rares sous-traitants automobiles africains de premier rang "Tier 1", c'est-à-dire des fournisseurs directs des constructeurs automobiles.

DES ATOUTS « RÉFÉRENCES » D'IDENET

Il est important de relever que parmi les atouts de cette entreprise en plein essor, il se trouve qu'elle est titulaire de plusieurs certifications



internationales, notamment ISO 9001, ISO 14001, ISO 44001, ISO 26001, ainsi que des labels EcoVadis et CyberVadis.

De plus, l'entreprise a également obtenu la certification IATF, référence mondiale en matière de management de la qualité dans l'industrie automobile.

Concernant l'accompagnement assuré par l'AAPI, M. Maameri a affirmé que son entreprise avait bénéficié d'un soutien "qualitatif qui traduit concrètement l'esprit des réformes engagées dans le domaine de l'investissement", notamment à travers le guichet unique et la plateforme numérique.

L'entreprise ambitionne désormais d'accéder aux marchés internationaux à travers des contrats d'exportation vers des filiales européennes de Stellantis ainsi que vers différents marchés africains, à également fait savoir M. Maameri, assurant que l'objectif ultime reste la conception d'un véhicule 100 % algérien.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN DE L'AAPI MIS EN RELIEF

D'autre part, de son côté, l'entreprise MHLB Industrie, implantée à Aïn M'lila (wilaya d'Oum El Bouaghi), constitue aussi un autre exemple de réussite.

Passée du statut d'importateur de pièces de rechange à celui de fabricant local de moteurs industriels, cette entreprise emploie actuellement 53 travailleurs et produit jusqu'à 200 moteurs par jour, destinés à des véhicules des marques DFM, Chery, Chevrolet et Hafei, a indiqué son gérant associé, Houssam El Ouair, mettant en avant les avantages et l'accompagnement offerts par l'AAPI.

M. El Ouair a salué le rôle de l'AAPI dans le soutien aux porteurs de projets, précisant que son entreprise avait obtenu l'autorisation d'exploitation moins de six mois après le dépôt de son dossier. Forte de son expérience, MHLB

ambitionne désormais de porter à 65 % le taux d'intégration locale de ses moteurs automobiles.

Elle a également introduit une demande d'extension et d'attribution d'une nouvelle assiette foncière via la plateforme numérique de l'AAPI afin de lancer la fabrication locale de plusieurs composants de moteurs, tels que les culasses, les couvre-culasses et diverses pièces en aluminium moulé.

MHLB envisage également de concevoir et de breveter son propre moteur, dans le cadre d'un partenariat avec un centre universitaire de recherche.

Pour sa part, le directeur technico-commercial de l'entreprise Maintenance Industrielle Kadda (MIK), Habib Missoum, a salué "le soutien constant et l'accompagnement de proximité assurés par l'AAPI aux opérateurs économiques à chaque étape de leurs projets".

Grâce à cet accompagnement, cette entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de précision a obtenu une assiette foncière de 25.000 m2 dans la zone industrielle d'El Bordjia, à Mostaganem, où elle a réalisé une extension ayant permis de porter ses effectifs de 100 à près de 250 employés.

L'entreprise fabrique notamment des arbres de transmission, des poulies et diverses pièces mécaniques rotatives destinées principalement à l'industrie automobile, mais également aux secteurs agricoles et de la construction navale. Elle contribue à réduire la facture des importations du secteur industriel grâce à la production locale de pièces auparavant entièrement importées, a ajouté M. Missoum.

Enfin, ce dernier, n'a pas omis de souligner que son ambition est désormais de mieux maîtriser sa chaîne d'approvisionnement à travers la création de sa propre fonderie, une nouvelle étape "stratégique" de son développement.

Saïd Ben

AAPI

L'amélioration de la gouvernance et la numérisation au menu d'une réunion de coordination sur le foncier économique

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a présidé, une réunion de coordination avec les trois agences nationales chargées de l'aménagement et de la gestion du foncier économique, consacrée à l'amélioration de la gouvernance du foncier économique, à travers une mise à jour permanente des données y afférentes et le développement d'un espace numérique reliant les différentes instances concernées, indique un communiqué de l'Agence. La rencontre, qui a regroupé les Directeurs généraux de l'Agence nationale du foncier industriel (ANFI), de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT) et de l'Agence nationale du foncier urbain (ANFU), a permis d'examiner les mécanismes visant à renforcer la

coordination entre les différentes instances concernées et à unifier les méthodes de travail, afin de garantir des offres foncières répondant aux besoins des investisseurs et d'accélérer la concrétisation des projets d'investissement.

La réunion a été l'occasion de se concerter sur les moyens d'améliorer la gouvernance du foncier économique, notamment à travers la mise à jour continue des données relatives aux assiettes foncières, ce qui permettra de fournir, via la plateforme numérique de l'investisseur, des informations précises, fiables et actualisées, tout en renforçant la transparence et la qualité des services offerts aux investisseurs, précise le communiqué.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité de vérifier la disponibilité effective des assiettes foncières

avant leur intégration dans les offres destinées à l'investissement, tout en intensifiant la coordination sur le terrain entre les différents intervenants, afin d'assurer la conformité des données publiées à la réalité et d'éviter l'inscription d'assiettes inexploitable dans l'immédiat.

Les participants ont souligné l'importance de développer les mécanismes d'échange d'informations à travers un espace numérique commun reliant les différentes instances concernées, permettant l'échange et l'actualisation continue des données foncières et garantissant la constitution d'un portefeuille foncier précis et actualisé, à même de renforcer l'efficacité du traitement des demandes d'investissement et d'améliorer le niveau de coordination institutionnelle, souligne la même source. La rencontre a aussi porté

sur les moyens d'orienter le foncier économique selon les priorités du développement national et les besoins sectoriels, de manière à assurer une exploitation optimale des assiettes foncières et leur affectation vers des projets d'investissement à forte valeur ajoutée, à même de contribuer à la création de richesses et d'emplois.

Les participants ont, en outre, convenu d'œuvrer conjointement à la mise en place de mécanismes permanents d'échange d'informations, à l'actualisation du portefeuille foncier et au renforcement de la disponibilité des assiettes foncières destinées à l'investissement, afin d'améliorer le climat d'investissement, de simplifier les procédures d'accès au foncier économique et d'accélérer la concrétisation des projets d'investissement. L'AAPI a rappelé, dans son

communiqué, que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route dédiée au développement du système d'accompagnement des investisseurs, soulignant qu'après le parachèvement des procédures de mise en service du guichet unique de l'investissement, «il est désormais nécessaire de concentrer les efforts sur le renforcement du portefeuille foncier de l'Agence, afin qu'elle puisse répondre à la demande croissante en foncier économique, induite par la dynamique d'investissement que connaît notre pays, et ce, à travers la mobilisation de nouvelles assiettes foncières, la garantie de leur disponibilité et l'amélioration de la qualité des données y afférentes».

R. N.

LA FORÊT ALGÉRIENNE :

Entre menaces et opportunités de repeuplement et de restauration

● L'impérative action opérationnelle et fonctionnelle

MOHAMED KHIATI (*)
DOCTEUR ET EXPERT
AGRONOME

Chaque année le 25 octobre, l'Algérie célèbre la Journée Nationale de l'Arbre (JNA): un évènement d'envergure correspondant au lancement de la campagne annuelle de reboisement qui s'étalera jusqu'au mois de mars.



D'autres sources émanant de la DGF que l'essence forestière qui prédomine est le pin d'Alep qui occupe 1 158 533 ha (68%), localisé surtout dans les zones semi arides. Le chêne-liège s'étale sur 349 218 ha (21%) situé essentiellement au nord-est du pays. Le chêne zeen avec 43 922 ha (3%) éparpillés dans les milieux humides de la subéraie. Le cèdre se répartit en îlots discontinus sur le Tell central et les Aurès sur 32 909 ha (2%) et le pin maritime sur 28 490 ha (1%) au Nord du pays et diverses autres essences pour une superficie de 68 391 ha (4%). Quant aux Eucalyptus, ils sont éparpillés dans la zone nord pour occuper 43.000 ha et constituent le 1er groupe de forêts dites économiques qui totalisent 1249 000 ha, dont 424 000 ha de peuplements artificiels. Le 2ème groupe est formé de chêne vert, de thuyas et de genévriers qui, en semi-aride, ont un rôle de protection, mais ne couvrent que 219.000 ha. Le reste des forêts est de 2.603.940 ha, réparti entre boisements et reboisements de 727.000 ha et maquis et broussailles de 1.876.000 ha (DGF, 2019).

L'on estime, d'autre part que les forêts de Cèdre, de Chêne-liège et de Chêne zen, sont constituées en majorité de vieux peuplements, celles à Pins d'Alep, ont une structure assez équilibrée et les forêts de Pins maritime sont à majorité de jeunes peuplements. Par essence forestières, le patrimoine forestier est réparti, selon les indicateurs ci-après notent les services des forêts. D'une manière globale, il est important de noter que l'extension du domaine forestier s'effectue à travers des programmes de reboisements et de restauration qui ont toujours constitué une action permanente soutenue, selon des données de 2018, par 98 pépinières d'une superficie de 1159 ha, avec une capacité de production de 170 millions de plants (forestiers, pastoraux et fruitiers). A l'à-propos, l'on relève cependant que depuis 1962, déduction faite des plantations fruitières et fourragères, le bilan de reboisement est estimé à un million ha, avec ce détail, qu'aucun bilan qualitatif n'ait été effectué sérieusement pour savoir précisément le taux de réussite des programmes de boisement et reboisement, pour ainsi dire qu'il ne s'agisse que des estimations. D'autre part, l'on affirme que la forêt algérienne est caractérisée par de nombreux. D'abord, elle est essentiellement de lumière,

irrégulière, avec des peuplements de feuillus ou de résineux, le plus souvent ouverts et formés d'arbres de toute taille et de tout âge en masse parfois désordonnée. Elle est en outre marquée par la présence d'un sous-bois épais composé d'un grand nombre d'espèces secondaires limitant la visibilité et l'accessibilité et favorisant la propagation des feux ; puis, elle est singularisée par la faiblesse du rendement moyen en colonne ligneux et l'existence d'un grand surpâturage surtout dans les suberaies et les empiètements de surface. Le patrimoine forestier national couvre 39 wilayas et près de 1.100 communes montagneuses pour la plupart, il fournit des services éco-systémiques vitaux notamment en ce qui concerne la régulation du cycle de l'eau et sa purification, la protection des barrages, la séquestration de carbone, la conservation du sol et la résilience au changement climatique outre son importance dans les activités culturelles et touristiques. En montagne, l'agriculture est de type familial. Dans la foulée, l'ensemble de ce patrimoine fut géré juridiquement jusque là sur la base de la loi 84-12 du 23 juin 1984 modifiée et complétée portant régime général des forêts qui déclare d'intérêt national de la protection, le développement et l'utilisation rationnelle des forêts, des autres formations forestières et des terres à vocation forestière. La loi mentionne aussi que dans le cadre de la Politique nationale de développement du secteur forestier, il est établi un inventaire forestier national périodique, quantitatif et qualitatif du patrimoine forestier. Cette loi a été en quête de refonte pour s'adapter au nouveau contexte.

Dans ce contexte, l'administration forestière (la DGF), a plaidé depuis quelques années pour la révision de ladite loi et de son adaptation aux évolutions et mutations que connaît le pays sur le plan économique et social. En effet, une nouvelle loi fut promulguée fin 2023 « relative aux forêts et aux richesses forestières visant leur préservation, leur valorisation et exploitation rationnelle dans le cadre d'une vision globale et durable Cette dernière pourrait remédier aux limites de la gestion du patrimoine, déjà constatées. Un an avant, un inventaire national de ce patrimoine (IFN) a été lancé en 2022 dont l'étude est confiée au BNEDER pour une durée de 4 ans, en outre de la mise en œuvre d'un plan de reboisement (PNR) visant la restauration des espaces incendiés et l'ex-

tension du couvert forestier à travers le territoire national. Faudrait-il rappeler que cette administration en charge de l'application de la législation forestière, forte de son expérience acquise sur le terrain fut basée sur une organisation mise en place historiquement d'une manière systématique sur l'ensemble des wilayas sans tenir compte des spécificités quant aux potentialités, aux centres d'intérêt et à l'importance de la charge de travail. Cette organisation s'appuie, en 2022, sur une direction générale avec ses services déconcentrés formés de 58 Conservations, de 210 circonscriptions, de 510 districts et 1396 triages.

Convient-il de mentionner que le patrimoine forestier demeure exposé à des processus de dégradation liés, en somme, à l'érosion, aux actions anthropiques de défrichement à la prolifération de maladies spécifiques et surtout aux incendies eu égard de sa composition floristique en espèces très combustibles. Une moyenne de 32.000 ha part en feux chaque année. De plus, les produits forestiers (économie forestière), en dépit des mesures engagées restent peu valorisés, alors que les reboisements opérés depuis des décennies à ce jour ont connu un développement considérable, mais l'évaluation des « ratages » n'est pas souvent mesurée. On estime cependant qu'un million d'hectares ont été reboisés depuis l'indépendance.

Cependant, une chose est sûre aujourd'hui, l'espace forestier reste soumis à un contexte de variabilité écologique liée aux changements climatiques qui en aggravent les effets, par des vagues de chaleur et de sécheresse plus fréquentes, à la récurrence des incendies et parfois les inondations réduisant fortement son rôle éco-systémique. Cet état de fait appelle une gestion durable de ce patrimoine d'importance économique et sociale notamment à travers la préservation, la réhabilitation, la restauration et l'exploitation rationnelle de ses espaces parfois fragiles, s'inscrivant toutefois en droite ligne avec les engagements de notre pays aux divers défis notamment celui de Bonn visant à restaurer 150 millions d'ha à 2020 et 350 millions d'ha de terres forestières dégradées, à 2030, ainsi que les objectifs du développement durable (ODD), en matière de restauration des écosystèmes forestiers.

Les espaces forestiers existants en Algérie constituent un patrimoine matériel et parfois immatériel. Sa protection et sa gestion durables exigent sa préservation tout en faisant

valoir sa contribution économique à travers la conservation, l'exploitation et l'utilisation durable de ses essences et ses ressources et leur extension. Ici, il ne s'agit nullement d'un débat intellectualisant sur les forêts, mais de la manière par laquelle, elles doivent être scientifiquement, techniquement et surtout durablement gérées. L'université devra être de mise dans une telle approche de développement.

L'essentiel de ces espaces forestiers est concentré au nord du pays, ils sont soumis à une forte vulnérabilité liée, répétons-le, au stress hydrique estival, aux incendies de plus en plus fréquents, aux propagations de maladies ainsi qu'aux pressions anthropiques à fort impact sur la biodiversité. Cette concentration veuille exiger des efforts supplémentaires en matière de travaux sylvicoles et d'entretien permanents des espaces tant par les services habilités que la population, elle-même, pour laquelle, des programmes de sensibilisation, de vulgarisation et de communication doivent être élaborés et mis en application d'une façon récurrente. Par ailleurs, en milieu forestier, les produits représentent, on le sait, un élément important de l'économie dont il convient d'en tirer profit. Les plantes aromatiques et médicinales dont recèlent les forêts sont d'une richesse inouïe dont il va falloir exploiter d'une manière rationnelle, car elles sont pourvoyeuses d'opportunités d'emplois et de rente pour les populations notamment pour les catégories de jeunes, à travers des micro entreprises, des start-up spécialisées et autres formes à caractère touristique. L'écotourisme et même l'agrotourisme dans ces espaces est important à promouvoir.

Enfin, les forêts doivent, outre leurs fonctions environnementales, constituer un élément de portée économique et de promotion sociale. Aussi, pour garantir la productivité de nos forêts, il est indispensable de leur appliquer une gestion planifiée et durable, en particulier face aux risques croissants des changements climatiques plus particulièrement. L'opportunité d'exploitation des forêts est aussi liée à leur rentabilisation à travers la création et la mise en valeur des forêts récréatives et la promotion de l'économie forestière par l'usage rationnel et durable du potentiel existant et de mobiliser par la même la société civile pour leur protection et préservation.

Les forêts hormis leur importance dans l'environnement doivent être perçues comme une source de rentabilité économique de sorte qu'il est opportun d'encourager l'investissement dans le domaine de l'exploitation des biens et des services offerts par la forêt, la promotion de nouvelles filières, la valorisation des plantes médicinales et aromatiques inscrites dans le spectre de l'économie forestière dans l'optique de contribuer pleinement à l'économie nationale.

Cependant, comme les forêts méditerranéennes, notre patrimoine forestier national demeure exposé aux incendies, eu égard de sa composition floristique en espèces très combustibles, au climat chaud et sec

en été et à l'activité anthropique, sans cesse croissante, sachant toutefois qu'une moyenne de 34.000 hectares sont partis en feu, ces dernières années avec un pic atteint en 2021, soit 101.000 hectares selon le bilan de la DGF (2021). A l'à-propos, l'on peut avancer sans ambages aucun, qu'il est impensable qu'on veille scrupuleusement à engager des campagnes de reboisement et de plantations, menées parfois tambour battant, pour enfin, voir que des centaines d'hectares partent en fumée chaque année.

Ceci dit, et en dépit des efforts importants fournis, la protection du milieu naturel y compris l'écosystème forestier passera nécessairement par l'adaptation et l'optimisation des stratégies et des moyens de prévention et de lutte contre ce fléau redoutable dont les retombées sont souvent fâcheuses, non seulement sur les forêts, mais également sur les humains, les biens et l'économie nationale en général. Elle doit également passer par l'implication soutenue des principaux secteurs concernés. A ce titre, l'existence d'un puissant système de veille à tous les niveaux permettra d'atténuer l'impact écologique de l'épineuse problématique des incendies qui s'inscrira dans une stratégie opérationnelle et fonctionnelle purement réfléchie et concertée comprenant l'ensemble des composantes d'une bonne gouvernance du sous secteur des forêts (gestion, renforcement des capacités d'intervention matérielles et humaines, aménagement, sylviculture, formation, communication- sensibilisation et quelques autres encore).

En définitive, la forêt algérienne, un patrimoine national qui constitue une composante essentielle du paysage naturel compte tenu de l'espace qu'elle occupe et le rôle environnemental et économique-social en outre de son rôle en tant que foyer privilégié de biodiversité, doit faire aujourd'hui l'objet d'une action prioritaire selon une logique de développement rural pleinement soutenu..

Mohamed KHIATI.
Docteur et Expert Agronome
Khiame61@yahoo.fr

Référence :
-Divers documents émanant de la DGF, de 2010 à 2022.
-DGF, Inventaire forestier national, 2008.
-Journée d'information et d'évaluation de l'action du secteur des forêts « atouts et contraintes », Batna, le 17 juin 2019.
-MARC. H . (1930) -Notes sur les forêts de l'Algérie, Collection du Centenaire de l'Algérie, 1830-1930, Larose, Paris 702 pages
-Fillias A.(1878)-Notice sur les forêts de l'Algérie, imprimerie administrative Gojoso et Cie, 23 pages.
-Sari Djillali (1972)- La dépossession des fellahs. Ed. SNED, 138 pages.
-Boudy P. (1955), Economie forestière Nord Africaine. Tome IV; Ed.Larose, Paris, 199 pages
-Combe AD,1889 ,Les forêts de l'Algérie. Giralt imprimeur du Gouvernement général, Alger, 72 pages
-Messaoudene M., 2005. Stratégie d'aménagement et le développement durable de la forêt de l'Akfadou. Forum régional du secteur forestier, Silva méditerranée, colloque Rabat24-26 novembre 2005, 10 pages. nations forestières existantes.

(Suite et fin).

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

Huit morts et 296 blessés en 24 heures

Huit personnes ont trouvé la mort et 296 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, indique un bilan publié par la Direction générale de la Protection civile.

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, entre le 2 et le 3 août, 244 interventions à la suite d'accidents de la route enregistrés dans différentes régions du pays. Ces accidents ont causé le décès de huit personnes et des blessures de gravité variable à 296 autres. Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages et des zones de baignade est intervenu à 896 reprises, permettant de sauver



611 personnes d'une noyade certaine. Les secours ont également prodigué les premiers soins à 229 personnes sur place, tandis que 55 autres ont été évacuées vers les établissements de santé de proximité. Une personne est décédée par noyade dans la wilaya de Boumerdès. Dans le même contexte, le dispositif de lutte contre les feux de forêt et les incendies de récoltes agricoles est intervenu pour maîtriser 69 incendies ayant touché le couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, conclut le communiqué de la

Protection civile.

TROIS BLESSÉS DANS LA COLLISION ENTRE UN BUS ET UN CAMION À BOUIRA

D'autre part, trois personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Bouira, a indiqué un communiqué de la protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit à 1h50 sur l'autoroute Est-Ouest, en direction de Constantine, au niveau de la commune de Bouira, à la suite d'une

collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion. L'accident a fait trois blessés, souffrant de blessures de gravité variable. Les victimes ont reçu les premiers secours sur les lieux avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale. Les circonstances exactes de cette collision restent à déterminer. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin d'établir les causes de l'accident et de déterminer les éventuelles responsabilités.

FACE AUX MENACES DES ÉPIDÉMIES ET DES RISQUES MAJEURS À TÉBESSA

La wilaya prend des mesures de prévention et de vigilance

Pour préserver la santé publique, Tébessa prend des mesures de prévention et vigilance renforcée face aux épidémies et risques majeurs. en effet, face aux menaces sanitaires estivales et à l'imminence des intempéries saisonnières, l'exécutif de la wilaya œuvre à imposer une rigueur absolue. Contrôle strict de la qualité de l'eau, traçabilité des denrées et anticipation des crues le plan d'action. À Tébessa, la sécurité sanitaire et l'anticipation des aléas climatiques ne relèvent plus du simple discours d'intention. Lors d'une réunion marathon de la commission de wilaya chargée de la prévention et de la lutte contre les maladies à transmission hydrocoulrique (MTH) et zoonotiques, le wali, Ahmed Belhaddad, a imposé un cap précis zéro tolérance face au laisser-aller. L'ordre du jour a permis de disséquer le bilan des actions menées au cours du premier semestre 2026. Entre inspections d'hygiène, contrôles de la chaîne alimentaire et surveillance épidémiologique, les services compétents ont multiplié les sorties sur le terrain. Néanmoins, l'accent a été mis sur la nécessité de resserrer davantage l'état au tour des infractions commerciales et sanitaires. À ce titre, le chef de l'exécutif a insisté sur la régularité des opérations d'abatage et la mise en œuvre rigoureuse des campagnes d'élimination des chiens errants, maillon critique dans la prévention des zoonoses. Le dossier de l'eau, ressource névralgique en cette période de fortes chaleurs, a occupé une place centrale dans les débats. La direction de la santé, aux côtés de l'Algérienne Des Eaux (ADE) et de la direction des ressources en eau, a présenté un état des lieux détaillé de la distribution et des points d'eau à travers l'ensemble des communes. -Analyses microbiologiques et bactériologiques continues Vérification systématique de la confor-

mité de l'eau potable au niveau des sources, des réseaux de distribution et des camions-citernes. -Contrôle strict des conditions de transport et de stockage de l'eau distribuée par camionnage, avec obligation d'obtenir les autorisations et agréments sanitaires requis. - Lutte contre le piquage clandestin et le gaspillage Intensification des brigades de contrôle pour préserver la ressource et éviter toute contamination des réseaux. Sur le plan commercial, la direction du commerce et les bureaux communaux d'hygiène (BCH) sont sommés de multiplier les inspections inopinées au niveau des commerces d'alimentation générale, des boucheries et des établissements de restauration rapide. L'obligation d'un signalement immédiat de tout cas suspect d'intoxication alimentaire a été réitérée afin de déclencher les protocoles d'intervention sans délai. Concernant les perturbations électriques et les pannes ayant affecté certaines zones lors

des récents pics de chaleur à l'instar des incidents pris en charge par Sonelgaz , l'accent a été mis sur la maintenance préventive des infrastructures. Les chefs de daïra et les présidents d'APC ont été invités à engager immédiatement les travaux d'assainissement et de curage: -Nettoyage massif des avaloirs, réseaux d'évacuation et lits de oueds pour fluidifier le transit des eaux pluviales et prévenir tout débordement en zone urbaine.

-Inspection des installations électriques et des postes de transformation afin d'éviter les coupures prolongées et de garantir la continuité du service public.

-Élaboration de rapports périodiques de suivi transmis directement à la wilaya pour évaluer l'avancement des interventions sur le terrain. Ainsi, et suite à ces décisions, la wilaya de Tébessa compte verrouiller tous les accès aux risques sanitaires et naturels.

TIPASA:

Perturbation de la distribution de l'eau potable

La distribution de l'eau potable connaît des perturbations dans plusieurs communes de l'Est de la wilaya de Tipasa. Ces perturbations sont prévues depuis lundi et ce, jusqu'au mercredi prochain, en raison de travaux de maintenance programmés à l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka 1, a indiqué un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Le communiqué précise que la SEAAL informe ses abonnés que la société « Miah Tipasa », exploitant l'usine de dessalement de Fouka 1, effectuera des travaux de maintenance du lundi 3 août au mercredi 5 août ce qui entraînera un arrêt partiel de l'activité de l'usine. Ces travaux entraîneront une baisse de près de 16 % de la capacité totale de production d'eau, qui causera un retard dans le programme de distribution de l'eau potable dans plusieurs quartiers des communes de l'est de la wilaya. Les communes concernées sont Koléa (pôle universitaire), Douaouda marine, Chaïba (centre-ville), Bou Ismaïl (centre-ville), Khemisti (centre-ville), Bouharoun (centre-ville), Ain Tagourait, Sidi Rached (zone haute et les quartiers Karaz, Tentane et Challabi), ainsi que le quartier Serahna dans la commune de Tipasa. et enfin et toujours selon le même communiqué, le retour progressif au programme habituel de distribution interviendra après l'achèvement des travaux de maintenance engagés par la société chargée de l'exploitation de l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka 1 et le remplissage des réservoirs principaux.

TIZI OUZOU: 12 nouveaux établissements scolaires pour la wilaya

Douze (12) nouveaux établissements scolaires devront être réceptionnés dans la wilaya de Tizi Ouzou pour la prochaine rentrée scolaire.

Il s'agit de 9 groupes scolaires ou écoles primaires principalement au niveau des nouveaux pôles et sites urbains implantés un peu partout dans la wilaya, notamment à Aghribs, Draâ El Mizan, Irdjen, Draâ Ben Khedda, Mekla et Tizi Ouzou). A ces 9 groupes scolaires, il y a lieu d'ajouter un collège à Ouacifs et 2 lycées, dont un de remplacement, celui du Lycée El Khensa à Tizi Ouzou, chef-lieu de wilaya et à Tamda.

Alors que le ministère de l'Education vient d'annoncer les différentes dates pour la rentrée scolaire 2026/2027, dont le coup d'envoi officiel sera donné le 6 septembre prochain, la direction locale de l'éducation sous la supervision de Khoudir Ouled Kouider, son premier responsable, se prépare à cette nouvelle échéance. Et ce en multipliant les sorties sur le terrain pour écouter les chefs d'établissements en besoins de réhabilitation et pour l'amélioration des conditions d'études des potaches.

Il est à rappeler que lors de la rentrée 2025/2026, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tizi Ouzou a été renforcé d'un lycée de 1000 places et un collège au niveau du site des 1500 logements LPL au Pôle d'Excellence de Tizi Ouzou, deux demi-pension à Tizi Ghenif et Tikobaine (Ouaguenoun), 1 installation sportive au lycée Zamoum de Boghni et deux unités de Dépistage et de Suivi (UDS) à Assi Youcef et Ait Yahia. Mais aussi de 3 établissements en remplacement à Boghni (technicum), à Tizi Ouzou (lycée colonel Amirouche et CEM Ali Hammoutène), une école primaire type B à Yakouren (Ecole Chahid Nadir Louanes.

PARKING DE LA PROMENADE DES SABLETTES (ALGER) : Mise en service de bornes automatiques

Des bornes automatiques de paiement ont été mises en service au niveau du parking de la Promenade des Sablettes (Alger), en vue de faciliter l'accès et la sortie des véhicules, a indiqué l'Office des parcs des sports et loisirs de la wilaya d'Alger (OPLA) dans un communiqué.

«Dans le cadre de l'amélioration des services publics et de la mise en place de mécanismes numériques rapides et plus performants, l'Office des parcs des sports et loisirs de la wilaya d'Alger a lancé un dispositif de bornes automatiques de paiement au niveau du parking de la Promenade des Sablettes», précise le communiqué.

Ce nouveau dispositif de bornes automatiques permettra de faciliter l'accès et la sortie des véhicules sans intervention humaine, souligne la même source.

RASD

Le président du Conseil national sahraoui félicite Khalida Boufedeché

Khalida Boufedeché a reçu un message de félicitations du président du Conseil national sahraoui, Bachir Mustapha Sayed, à l'occasion de son élection à la tête de l'APN.

Dans ce message, le président du Conseil national sahraoui exprime ses plus sincères félicitations à la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), tant en son nom personnel qu'au nom de l'ensemble des membres du Conseil. Il lui souhaite plein succès et droiture dans l'accomplissement de ses nouvelles et hautes missions.

Bachir Mustafa Sayed a saisi



cette opportunité pour réaffirmer la fierté de son institution envers les liens fraternels et historiques profonds qui unissent les peuples sahraoui et algérien. Il met en exergue les relations

de coopération et de solidarité tissées entre les deux instances législatives, relations fondées sur une unité de destin et des principes communs indéfectibles.

CEUTA ET MELILA:

Des agents des services de renseignements marocains parmi les migrants illégaux

La Garde civile espagnole a identifié des agents des services de renseignements marocains parmi les milliers de personnes ayant traversé dernièrement la frontière marocaine vers Ceuta. Selon le journal El Espanol, « la Garde civile a détecté, grâce au système de caméras déployé à la frontière de Ceuta, la présence d'agents du service de renseignement marocain infiltrés parmi les groupes de migrants qui ont accédé de manière irrégulière à la ville lors de la dernière vague migratoire ».

LES GENDARMES MAROCAINS CONTRIBUENT À CE PASSAGE EN FORCE VERS CEUTA

Les sources du journal au sein de la Garde civile signalent que les services de renseignements maro-

cains avaient manifestement pour tâche de faciliter le passage des migrants illégaux vers le côté espagnol.

Selon ces mêmes sources, « la présence de membres des services de renseignement marocains mêlés aux migrants ne constitue pas un fait isolé, mais un phénomène que la Garde civile affirme avoir détecté lors d'épisodes antérieurs de pression migratoire sur Ceuta et Melilla ». Elles indiquent, en outre, que les gendarmes marocains ont eux aussi contribué à ce passage en force vers la ville de Ceuta.

« Dans certaines des vidéos qui ont circulé cette semaine sur l'arrivée de plus de 50 000 immigrants à la frontière de Ceuta, on voit comment des gendarmes marocains les transportaient dans des camions pour les rapprocher de la ville. Les témoi-

gnages sur la collaboration des forces marocaines et leur passivité sont nombreux ces derniers jours », poursuit le journal.

Il cite notamment les témoignages déjà récoltés par le journal américain The New York Times auprès de jeunes migrants ayant fait la traversée et qui affirment qu'ils ont été encouragés, voire aidés, par les services de sécurité marocains pour passer la frontière.

Quelque 60.000 migrants illégaux marocains ont traversé la frontière vers la ville espagnole de Ceuta en quelques heures, provoquant une crise migratoire sans précédent et poussant le gouvernement espagnol à déployer l'armée sur place. Lors de cette crise, quelque 72 migrants sont décédés par noyade ou dans des bousculades lors du passage de la frontière par voie terrestre.

POUR SÉCURISER LE GRAND TRIPOLI (LIBYE)

Al-Menfi dirige l'unification des efforts militaires et sécuritaires

Lors d'une réunion tenue dans la capitale, Tripoli, avec le sous-secrétaire du ministère de la Défense, le lieutenant-général Abdul Salam Al-Zoubi, et le chef d'état-major par intérim, le lieutenant-général Salah Al-Din Al-Namroush, le président du Conseil présidentiel et commandant suprême de l'armée libyenne, Mohammed Al-Menfi, a passé en revue les derniers développements sécuritaires et militaires, ainsi que les plans visant à renforcer le déploiement des forces de sécurité et à élever le niveau de préparation pour sécuriser le Grand Tripoli et la région de la

côte ouest. La réunion a porté sur les mécanismes de coordination entre le commandement suprême de l'armée et les différentes agences et unités de sécurité et militaires, afin d'assurer l'unification des efforts sur le terrain et de renforcer la capacité des institutions concernées à accomplir les tâches qui leur sont assignées avec efficacité et discipline. Le commandant suprême de l'armée libyenne a souligné la nécessité de poursuivre le travail conjoint pour établir les piliers de la sécurité et de la stabilité, affirmer l'autorité de l'État et faire face à toute menace susceptible d'affecter la sécurité des

citoyens et la sûreté des biens publics et privés. Al-Menfi a souligné l'importance de renforcer la coordination entre toutes les autorités de sécurité et militaires, contribuant ainsi au maintien de la sécurité et de la stabilité dans le Grand Tripoli et la région de la côte ouest.

LE REPRÉSENTANT DE LA LIBYE AUPRÈS DE LA LIGUE ARABE RENCONTRE SON HOMOLOGUE SYRIEN

D'autre part, le représentant permanent de la Libye auprès de la Ligue des États arabes et chargé d'affaires de l'ambassade de Libye en Égypte, Abdulmutallab Thabet, a rencontré son homologue syrien et chargé d'affaires de l'ambassade de Syrie au Caire, Yahya

Diab, pour discuter des moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays frères, ainsi que des perspectives de développement de la coopération et de la coordination dans le cadre de l'action arabe commune.

Au cours de la réunion, les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre les consultations et la coordination sur les questions régionales et arabes, ce qui contribue à soutenir l'action arabe commune et à renforcer les relations fraternelles qui unissent la Libye et la Syrie.

Étaient également présents à la réunion le chef de la section politique de l'ambassade de Libye, Omar Al-Mashri, et le conseiller de l'ambassadeur de Syrie, Mohammed Abu Saree'.

POUR L'INVESTISSEMENT DESTINÉ AUX TUNISIENS À L'ÉTRANGER :

Des rencontres régionales à Bizerte et Kairouan les 4 et 6 août

L'Office des Tunisiens à l'étranger a annoncé l'organisation de rencontres régionales sur l'investissement destinées aux Tunisiens résidant à l'étranger, les 4 et 6 août à Bizerte et Kairouan. Ces événements s'inscrivent dans le cadre du programme de rencontres régionales consacrées à l'investissement au profit des Tunisiens à l'étranger, après le succès enregistré par les deux précédentes éditions organisées à Tataouine et Tunis. Ces rencontres permettront de mettre en lumière les principales opportunités d'investissement dans les différentes régions du pays, ainsi que des projets prometteurs et innovants à l'intention des investisseurs. Elles offriront également un espace d'échange d'idées et de propositions concrètes, tout en présentant les services financiers, sociaux et économiques destinés aux Tunisiens à l'étranger. Les participants seront aussi informés des avantages de l'inclusion financière et des meilleurs moyens de mobiliser les transferts de fonds des Tunisiens résidant à l'étranger au profit de projets d'investissement viables et performants. La diaspora tunisienne à l'étranger joue un rôle majeur dans la préservation des équilibres financiers de l'économie nationale, grâce au volume de ses transferts, qui constitue désormais la première source d'épargne nationale en devises.

POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION QUI TOUCHE 84% DE SON TERRITOIRE

La Mauritanie lance une campagne de semis aériens

La Mauritanie a lancé une campagne nationale de semis aériens visant à lutter contre la désertification qui affecte plus de 84 % de la superficie du pays, a annoncé l'Agence mauritanienne d'information. Cette campagne, d'une durée de quatre jours, couvrira 8,7 millions d'hectares (21,5 millions d'acres) et consistera à disperser 3 tonnes de graines d'arbres indigènes résistants à la sécheresse, soigneusement sélectionnées, dans des zones réparties sur neuf régions. La ministre de l'Environnement et du Développement durable, Messouda Baham Mohamed Laghdaf, a déclaré lors du lancement que cette initiative constituait « un pilier essentiel » des efforts du pays pour restaurer le couvert végétal et lutter contre la désertification. « À travers cette campagne, trois tonnes de graines locales soigneusement sélectionnées seront dispersées afin de contribuer à la restauration des écosystèmes et à la promotion d'un développement environnemental durable », a-t-elle affirmé. La ministre a expliqué que le semis aérien permettait aux autorités d'atteindre de vastes zones difficiles d'accès par voie terrestre, tout en contribuant à restaurer les pâturages, stabiliser les dunes de sable, améliorer la fertilité des sols et régénérer la couverture végétale. Le 8 juin, Mohamed Laghdaf avait indiqué que la désertification avait touché plus de 84 % du territoire mauritanien, mettant en garde contre les menaces environnementales pesant sur le littoral ainsi que sur la biodiversité terrestre et marine. Elle avait alors souligné que l'expansion continue de la désertification nécessitait « une réponse collective » et que le gouvernement mettait en œuvre des programmes et des réformes visant à renforcer la résilience du pays face au changement climatique.

La Mauritanie couvre une superficie d'environ 1,03 million de kilomètres carrés.

Les sécheresses récurrentes des dernières décennies ont détruit de vastes zones forestières et accéléré l'expansion des terres désertiques.

Selon le ministère de l'Environnement, les incendies de forêt détruisent chaque année environ 100 000 hectares de pâturages à travers le pays.

La protection des zones de pâturage représente un enjeu économique et social majeur en Mauritanie, où une grande partie de la population dépend de l'élevage. Le cheptel national dépasse 30 millions d'animaux et augmente de plus de 3,5 % par an, selon le ministère.

مكتب الأستاذة لرابي زهرة
الموثقة بدائرة سيدي أمحمد، حي لاهل 554 مسكن عمارة 12 رقم 04، الجزائر
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات الأسهم
ش. ذ. أ "المركز الوطني للدراسات والبحوث التطبيقية في العمران م و د ات ع"
رأس المال الشركة: 867.000.000 دج.
المقر الاجتماعي: شارع حسان بن نعمان رقم 30 بلدية بئر مراد رايس الجزائر
16/00-0008574 ب 99 سجل تجاري رقم:

بموجب عقد يتضمن ايداع محضر الجمعية العامة العادية لتلقيها بمكتبنا بتاريخ 2026/07/15 تم
تعديل في إدارة الشركة على النحو التالي:
انتهاء مهام السيد مزياتي خالد، طالبى سيد احمد، كفيل اديبر، لعراب الياس، حميدي محمد اديب
بصفته أعضاء في مجلس الإدارة.
تمديد العهدة للسادة مزياتي خالد، طالبى سيد أحمد و كفيل اديبر بصفته أعضاء في مجلس الإدارة
لعهدة تمتد سنتين.
انتهاء مهام السيد و عزار عاشور بصفته عضو في مجلس الإدارة .
تم تعيين السيدة درود جيهان هاتم و السادة فدان عبد الحميد و طالبى محند أمزيان بصفته أعضاء
في الإدارة لعهدة تمتد سنتين .
الباقى دون تغيير.
سيتم ايداع نسخة لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

لإعلان/ الموثقة. Code 3216

LE SAFRAN " ZA'AFRAN " :

L'or rouge, la plante mythique en quête de valorisation en Algérie

Mohamed KHLATI (*).

Le Safran " Za'afan ", la plante mystérieuse à production onéreuse et à forte plus-value commerciale peut constituer un atout indéniable dans l'économie agricole et contribuer pleinement à la promotion économique et sociale dans les zones rurales. La plante légendaire qui existe depuis des millénaires à vertus spectaculaires pourrait faire l'objet de développement et d'extension en Algérie, dans le cadre de l'agriculture familiale notamment.

" De l'histoire du Safran :

Le safran a accompagné l'histoire des Hommes. Il fut pendant de nombreux siècles l'épice la plus prisée à travers le monde conte tenu de ses nombreuses vertus. Il est originaire du Moyen-Orient, dit-on, dans les annales d'histoire. Mais cependant, il a été cultivé pour la première fois dans les provinces grecques, il y a plus de 3500 ans. Cette plante mystérieuse serait originaire d'après certaines d'autres sources historiques, de la crête ou du Cachemire. Elle a été introduite en Gaule par les Phéniciens et Ben Kanaan, plus



tard par les croisés au retour de la Palestine. Les médecins des Pharaons la préconisèrent déjà pour tous les maux d'estomac. Son histoire est assez lointaine dans le temps, puisque le Safran était déjà utilisé dans la Grèce antique comme une teinture de palais. Le mot safran, dans la sémantique, tire son origine du latin safranum, aussi ancêtre du portugais açafrao, de l'italien zafferano et de l'espagnol azafran. Le Safranum vient aussi du mot arabe asfar " jaune ", via la paronymie avec le mot zaafaran : le nom de l'épice. Selon d'autres sources, s'appuyant sur la présence de cultures de safran sur le plateau iranien, safranum viendrait alors du persan Zarparan, zar signifie "or" et par " plume ", ou " stigmaté ". L'appellation safran vient également de l'arabo-persan "za'afaran". Les Arabes semblent longtemps dominer le commerce des épices. Les sources arabo islamiques sont diverses et très anciennes, à ce sujet de telle sorte qu'Ibn Al-Awwam (fin du 12ème, consacra un long chapitre à la culture du safran en Andalousie, dans son livre Kitab El Filaha (1). Alors que ses utilisations et ses bienfaits sur la santé furent décrits par Ibn-Al-Bitar (1240-1248) qui, à son époque, reconnaît déjà l'existence de nombreuses variétés de Safran. Le premier type est celui de Froqos, puis Olimes et Bloqiya et ce, en relation aux lieux de la culture.

L'on pense par ailleurs que l'Algérie (le Magreb central) a dû connaître cette culture au moyen âge, compte tenu de sa proximité de l'Andalousie comme le cas de la région de Tlemcen et probablement à

Bejaïa. Cependant, Abou Obeyda Al Bikri, le (1040-1094), dans sa Rihla (Voyage) souligna avoir déjà vu la culture du Safran, appelé l'or rouge, à Tébessa. Cependant, et plus tard, lors de l'époque coloniale, des expérimentations à échelle réduite ont été entreprises au Jardin d'Essai d'El Hamma depuis 1920, pour le préconiser comme culture à caractère familial, mais compte tenu du contexte de l'heure, elles n'ont pas abouti. Après l'indépendance la généralisation des autres produits comme adjuvant a poussé les algériens à créer des qualificatifs pour distinction le véritable safran du faux. Le vrai est nommé Za'fran Ch'ra et Za'fran El-Hor. Le carthame est souvent proposé comme un faux Safran.

" De la botanique et de l'agrotechnie du Safran

Le safran, sur le plan botanique relève de l'espèce *Crocus sativus* L., de la famille des Iridacées. C'est une plante bulbeuse à floraison automnale. Le bulbe est arrondi en haut et aplati vers le bas. Il est protégé par une pellicule de fibres de diamètre variable entre 2 à 5 cm. La fleur comporte 6 pétales violets, trois étamines jaune d'or et un pistil rouge. C'est ce fameux pistil composé de trois stigmates (filaments) qui, une fois séché, donne l'épice du Safran.

De point de vue exigences climatiques, le safran, est une culture herbacée d'altitude qui végète dans des conditions variant entre 650 et 1200 mètres. C'est une plante rustique compte tenu de sa morphologie et sa physiologie. Elle supporte des conditions climatiques très

sévères et peut résister à des températures de -15 degrés à plus 40 degrés celsius, pourvu qu'elles ne coïncident pas avec les stades phénologiques sensibles de la plante. Quant aux exigences édaphiques, c'est-à-dire celles du sol, les études affirment l'adaptation de la culture à tout type de sols pourvu qu'ils soient profonds et bien drainants. Ceux à texture élevée en argile ou ceux à texture très légère ne conviennent pas à la culture du Safran. La culture peut, néanmoins, tolérer des sols à texture relativement élevées en calcaire (parfois supérieurs à 20%). Le safran est indifférent au Ph du sol. Il se comporte aussi bien dans des sols acides que dans des sols basiques. Les besoins en eau de la plante, bien qu'ils soient relativement moyens (600 à 700 mm/an), les apports en eau doivent être bien repartis le long du cycle végétatif de la plante. En plantation, le cycle végétatif du Safran comprend deux étapes. La première est qualifiée d'active sur le plan métabolique qui s'étale du mois d'Août à Avril. Elle correspond à l'enracinement, la poussée, la foliation et la floraison. La seconde est celle du repos végétatif, correspondant à la latence et à la maturité (de Mai à Juillet). Vers le début du mois d'août, sont pratiqués, en agrotechnie, les travaux de désherbage de la parcelle, avant de déterrer et de séparer les bulbes. Ainsi, les petits bulbes iront à la pépinière et les gros pour la plantation. Les techniques culturales selon les professionnels consistent en un travail du sol permettant la préparation du lit de semence avec un épandage de fumier ovien surtout,

soit une tonne pour 100 m2 et ce, deux mois avant la plantation. Il s'agit alors d'effectuer un défonçage à la charrue de profondeur 30cm avec épandage d'engrais de fond phosphaté et de la bouillie bordelaise (500g/100 m2), suivi d'un hersage croisé pour ameublir le sol et procéder enfin, au façonnage des planches. La date de semis se situe généralement en fin Aout- début septembre, en Algérie. Pour la conduite annuelle, on utilise de 50 à 70 bulbes par m2 (500.000 à 70.000/ ha), pour avoir une production conséquente de fleurs et de bulbes, pour la seconde génération. Dans le fond de la tranchée (sillon), les bulbes sont distants de 15 cm sur le rang et 25 cm entre lignes. En pratique, il est nécessaire de laisser des allées pour faciliter le passage, l'entretien et la cueillette, tous les 4 rangs, font remarquer les professionnels, au passage. La récolte du safran se fait généralement au mois de novembre. On commence par la cueillette des fleurs et ensuite récupérer les pistils rouge, une pratique connue sous le nom de " émondage ". Après l'extraction des pistils vient l'étape la plus délicate, c'est celle du séchage.

" Des vertus du safran.

Les vertus du safran sont plurielles. Dans la gastronomie, c'est dans les " plats de poisson " qu'on l'utilise assez fréquemment. On le trouve dans les paelles, la bouillabaisse, dans les tajines et dans le risotto à l'italienne...On l'apprécie aussi dans les préparations sucrées tels que les desserts safranés ou les crèmes brûlées au safran.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il peut également être sous forme de sirop en cocktails ou dans nappages de pâtisseries (babas au rhum). Il est utilisé aussi dans les applications médicales.

Hippocrate le préconisait dans les dyspepsies et les douleurs dentaires. Pour les orientaux contemporains, il apporte la sagesse et la gaieté et a été pour longtemps utilisé pour soigner les cas d'hystérie en association avec d'autres remèdes, dit-on.

Enfin, c'est un bon régulateur de la circulation sanguine et soulagerait les douleurs menstruelles et serait un aphrodisiaque pour les femmes. A l'heure actuelle, le *Crocus sativus* est prescrit en homéopathie dans tous les troubles circulatoires chez la femme. Le safran est caractérisé par un goût amer et un parfum proche de l'iodoforme ou du foin, causés par la picrocrocine et le safranal. Il contient également un caroténoïde, la crocine, qui donne une couleur jaunâtre-or aux plats contenant du safran. Il est alors un puissant colorant qui a été longtemps employé dans des confiseries et des gâteaux. Une part de safran suffit à colorer 100.000 parts d'eau. Au moyen âge, les moines utilisaient une colle à base de blancs d'œufs dorée au safran pour enluminer les manuscrits. Dans l'Antiquité, les Grecs et les Chinois en ont fait un colorant royal. Aujourd'hui, L'Iran, le Pakistan et l'Inde sont les plus grands producteurs du Safran dans le monde. En Méditerranée, trois pays détiennent le record du meilleur rendement soit l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

" Les expériences réussies de la culture du Safran, en Algérie

Tout d'abord, convient-il de dire que ce n'est que cette dernière décennie qu'on s'est lancé crescendo dans la culture du safranier et qui commence à prendre extension, progressive et à petits pas, auprès nombre d'agriculteurs. Les premières expériences réussies ont été entamées à Constantine en 2010 par la famille (Aknouche) précisément dans la commune de Benbadis (zone d'El Haria), à 40



km du chef-lieu de la wilaya, avec la culture de petites parcelles. Aujourd'hui, on s'attèle à promouvoir inexorablement la culture du safran, en espérant qu'elle connaisse un regain d'intérêt, en Algérie.

Par ailleurs et sur le plan institutionnel, l'Institut national de la recherche forestière INRF), a déjà entrepris des essais sur la culture à Khenchela, sur la base d'un projet de recherche/développement entrepris de 2010 à 2012, avec le CRDI (Centre de recherches pour le développement international), intitulé : " Expérimentation participative et adaptative de modèles de gestion des ressources forestières dans la chaîne montagneuse de l'Atlas du Maghreb ", lequel projet avait pour but de diversifier les activités en zones rurales. L'une de ces activités portait sur l'intérêt de l'introduction de la culture du safran comme alternative à plus valeur économique.

L'essai a été mené à Lmsara, à Bouhamama (Khenchela), chez M. Rouibi Abdellah, en l'occurrence qui avec l'appui de l'INRF a obtenu de résultats spectaculaires quant à la production du Safran. Depuis, M. Rouibi s'est lancé dans la culture avec toutefois de petites quantités de bulbes semées pour arriver en 2017, à planter quelques 25 quintaux d'où découle une progression de la surface cultivée. D'autres agriculteurs de la région ont également procédé à la culture telle les frères Lahmari, à Chelia ou ceux de la bande de Lahzamet située entre Batna et Biskra.

Alors que les safranières ont été étendues à Tissemsilt, là où M. Chouikh Lakhdar, Président de l'Association de développement de l'agriculture de montagne (ADAM), avec la collaboration d'un horticulteur de la zone a lancé, il y'a quelques années déjà des essais sur la culture, à Hamadia, à l'Est de la

wilaya. Adaptée au climat semi-aride de la région, avec une terre calcaire et sablonneuse, la culture est prometteuse dans cette zone qui convient à la culture, dit-on.

Ainsi, la culture, introduite ou réintroduite, selon l'histoire, prend de l'intérêt, à travers de nombreux endroits y compris Tlemcen, Tizi-ouzou, Sétif ou Ghardaïa ou d'autres zones encore. Cependant, même si on n'a pas une idée globale sur les superficies cultivées en safran et de sa production, en Algérie et qui pourraient être évaluées à quelques dizaines d'hectares, il n'en demeure pas moins que sur le plan économique, sa culture est très rentable sur le plan économique et social d'autant qu'il existe des opportunités de son exportation.

A ce sujet, il est affirmé qu'un kilogramme de safran coûte entre 30.000 et 40.000 euros. Ce qui fait de lui incontestablement le produit le plus

cher au monde. En Algérie, le kilogramme coûte en moyenne, selon la variété 4,5 millions de DA et pouvant atteindre 6 millions de dinars (le gramme est à vendu à 4.500 DA), nous dit-on.

La culture du safran peut alors rapporter gros aux exploitants. Elle pourrait être pourvoyeuse de revenus et de richesses dans le monde rural notamment dans le cadre de l'agriculture familiale, à travers l'usage des petites parcelles incultes. Sa rentabilité est excellente, tant au niveau économique que social. Des pays ont bâti leur économie rurale sur des plantes du terroir et le safran appelé "or rouge", n'est pas du reste. La production du safran à fort potentiel commercial peut constituer un atout à l'économie rurale en particulier et l'économie nationale, en général. Y penser, c'est déjà agir.

Mohamed KHIATI (*)
Expert Agronome
postuniversitaire
Khiam61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. Ibn al-'Awwam (fin du XIIème). Culture de bulbes du Safran (*Crocus sativus* L.) dans les terrains arrosés et dans ceux qui ne le sont point, Art.4. Livre de l'Agriculture (Kitab Al-Filaha). Traduction de J.-J. Clément-Mullet 2000. Ed. Actes Sud /Sindbad, 2000. 604-606.

2. Ibn al Baytar. Al Kitab al-Jamia li-mufradat al-adwiya wa-l-aghhdhiya. Instiute for the hitory of Arabic-Islamic Sciencies at the Jouhann Wolfgang Goethe University. 1996.

3. Khemici M., Gadiri N., Hamani M., Rouibi A. 2014. Introduction de la culture du safran (*Crocus sativus* L.) dans la région des Aurès - Premiers résultats et perspectives. La Forêt Algérienne, n° 9.



LE JOUR D'ALGÉRIE

L'EXPERT SLIMANI AU SUJET DU FLUX DE MILLIERS DE MIGRANTS VERS CEUTA :

«Le Makhzen instrumentalise la souffrance de son peuple pour faire pression sur l'Espagne»

L'expert Abdelkader Slimani a mis en lumière la profondeur de la crise dans laquelle s'enlise le régime du Makhzen marocain, qui instrumentalise désormais la souffrance de son peuple afin d'exercer le chantage sur l'Espagne, après avoir laissé passer près de 60 000 migrants clandestins vers la ville de Ceuta, en l'espace de deux jours seulement. Dans une déclaration à l'APS, M. Slimani a indiqué que le Makhzen est connu pour recourir à «tous les procédés les plus vils», en vue de préserver ou d'obtenir des acquis illégitimes, en particulier en utilisant la carte de la migration clandestine comme moyen de chantage sur l'Espagne, quitte à «mettre en péril la vie d'un peuple livré à son sort». Il a rappelé, à cet égard, les images choquantes diffusées par les médias internationaux, montrant des dizaines de familles marocaines fuyant vers l'Espagne sous le regard des forces de sécurité



marocaines, lesquelles ont facilité le passage de milliers de migrants clandestins vers l'enclave de Ceuta, dans le but de «tordre le bras à l'Espagne et d'exercer des pressions sur elle». Selon lui, il existe des vidéos qui démontrent, image

et son à l'appui, «la complicité des forces de sécurité marocaines et leur implication dans l'afflux de dizaines de milliers de migrants vers les villes espagnoles de Ceuta et de Melilla, ainsi que les témoignages de citoyens marocains affir-

mant avoir été acheminés depuis différentes villes marocaines à bord de camions et d'autobus pour prendre d'assaut la clôture frontalière», des éléments, a-t-il dit, qui confirment que «toute l'opération a été orchestrée par le Makhzen qui recourt systématiquement à ce type de méthodes, quitte à mettre en péril la vie de ses propres citoyens». «L'évasion massive de milliers de Marocains, jeudi et vendredi, est intervenue avec l'aval du régime du Makhzen et en présence des autorités publiques et des services de sécurité qui ont facilité le passage des migrants», a-t-il ajouté.

SITUATION SOCIALE CATASTROPHIQUE ET CRISES SUR TOUS LES FRONTS

L'expert s'est longuement arrêté sur la situation catastrophique que vit le peuple marocain, marquée par l'aggravation de la pauvreté,

l'érosion du pouvoir d'achat, la hausse du chômage et de l'inflation, outre les atteintes aux droits et aux libertés des citoyens ainsi que les expropriations de leurs biens. En raison des crises successives et de la grogne populaire, le citoyen marocain est désormais «à la recherche de la moindre opportunité pour fuir le royaume de la pauvreté, comme en témoignent les scènes tragiques observées à Ceuta au cours des deux derniers jours», a ajouté M. Slimani. Il a, en outre, affirmé que «le régime du Makhzen dirige les réseaux de traite des êtres humains et les réseaux internationaux de trafic de drogue», soulignant qu'il «utilise également les migrants africains pour faire pression sur l'Espagne et l'Europe».

«Le monde sait désormais que le Maroc est un Etat voyou qui foule aux pieds toutes les lois pour servir ses intérêts, quitte à porter atteinte à la souveraineté d'un autre Etat», a-t-il conclu.

EL MOUDJAHID

PREMIÈRES RÉVÉLATIONS DE L'ENQUÊTE SUR LE TRAGIQUE ACCIDENT DE BOUMERDÈS :

Le chauffeur était sous l'effet de la drogue

Excès de vitesse, conduite sous effet de stupéfiants et surcharge sont les causes principales de l'accident tragique de Boumerdès, ayant coûté la vie à 28 passagers et des blessures à 36 autres, selon les conclusions de l'enquête préliminaire menée par les services de la Gendarmerie nationale (GN). Le parquet près la Cour de Boumerdès a publié, hier, les premiers résultats de l'enquête sur le renversement mortel d'un bus de voyageurs en provenance de la wilaya de Sétif, survenu, vendredi matin, sur la RN 24, au lieu-dit El-Kerma, dans la daïra de Boumerdès. L'enquête a été ouverte sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Boumerdès, sur les circonstances de l'accident, «afin de déterminer avec précision les responsabilités, en vertu des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale», a précisé la même source. Les investigations menées par les spécialistes en accidentologie de la GN, en coordination avec les experts de l'Institut national de criminologie et criminalistique, de Bouchaoui (INCC), ont fait ressortir que «les analyses biologiques effectuées sur la dépouille du chauffeur de bus décédé, Oussama Dib, ont confirmé sa consommation de drogues de différents types». Ainsi, il roulait sous l'effet de stupéfiants, a précisé le parquet. Aussi, les enquêteurs ont saisi deux comprimés psy-

chotropes retrouvés dans ses vêtements. Autre cause du drame. L'enquête a confirmé également la surcharge. «Le bus transportait 64 passagers, ce qui dépasse la charge autorisée fixée à 51 places, dont le chauffeur». Au moment de l'accident, le bus traversait une pente avec une vitesse de 121.63 km/h malgré la présence d'un panneau qui limite la vitesse à 60 km », détaille le parquet. Le parquet a assuré aussi que les services de la police judiciaire de la GN poursuivent les investigations, sous la direction du parquet de la République «afin de déterminer toutes les circonstances de l'accident et la définition des responsabilités», soulignant la prise des mesures et les poursuites judiciaires avec fermeté et rigueur contre tous les responsables de l'accident et informer l'opinion publique des résultats et les mesures prises. Il est bon de rappeler que dans son message de condoléances aux familles des victimes de l'accident, le président de la République a prévenu affirmé que «la justice frappera d'une main de fer, sans la moindre indulgence, après les investigations qui permettront d'élucider les circonstances de cet accident». En effet, face aux proportions inquiétantes du phénomène de «la drogue au volant», notamment suite à l'arrestation de plusieurs conducteurs de bus qui roulaient sous l'emprise des stupéfiants, l'Etat a décidé de sévir à travers

notamment le renforcement de la législation. Ainsi, le nouveau code de la route prévoit des sanctions sévères dont des peines allant de 5 ans à 8 ans et d'une amende de 500.000 DA à 800.000 DA, contre tout conducteur en «état d'ivresse ou sous l'effet de stupéfiants et/ou de substances psychotropes, commet l'homicide involontaire suite à un accident de la circulation.» Il stipule en outre qu'il est puni d'un emprisonnement de 10 à 15 ans et d'une amende de 1.000.000 DA à 1.500.000 DA, tout conducteur d'un véhicule relevant des catégories de poids lourds, de transport en commun, de transport scolaire, de transport par taxi, de transport de marchandises ou de transport de matières dangereuses, ayant causé un homicide involontaire, dans les mêmes conditions prévues à l'alinéa 1er du présent article. «La peine est l'emprisonnement de 7 ans à 12 ans et l'amende de 700.000 DA à 1.200.000 DA, lorsque l'homicide involontaire est commis, dans les mêmes circonstances prévues à l'alinéa 1er du présent article, avec l'une, au moins, des circonstances citées par l'article 125 de la présente loi». Aussi, le Commandement de la GN qui contrôle 75% du réseau routier a doté ses escadrons de la sécurité routière, de «détecteurs de drogues» (drug test). Des usagers de la route, notamment les chauffeurs de bus de voyageurs sont soumis à des

tests de dépistage via ce détecteur dans les points de contrôle. Il s'agit de tests salivaires rapides pour identifier l'usage de substances comme le cannabis, la cocaïne ou l'ecstasy. Ces contrôles s'inscrivent dans le cadre de la sécurité routière pour lutter contre la conduite sous l'emprise de la drogue. Le «drug test» est un appareil de détection de cinq sortes de drogues. Selon le CGN, les résultats sont très précises et fiables et reconnus par la justice». Par ailleurs, et s'agissant des excursions qui sont en hausse durant la saison estivale, elles sont désormais sous la loupe des services de sécurité. L'action porte notamment sur le renforcement du contrôle routier. Ainsi, les escadrons et les unités de la sécurité routière de la GN et de la police ont renforcé le contrôle des bus de transport. Les campagnes conjointes de sensibilisation se sont intensifiées. Les conducteurs de bus de voyageurs ont été instruits notamment «à faire preuve d'une entière responsabilité pour préserver la sécurité et la sûreté des passagers». «Les investigations de la GN ont démontré via des analyses biologiques que le chauffeur roulait sous l'effet de stupéfiants et confirmé la surcharge du bus qui a traversé une pente dangereuse avec une vitesse de 121.63 km/h malgré la présence d'un panneau qui limite la vitesse à 60 km/h».

L'EXPRESS

MAISON DE LA CULTURE MALEK HADDAD

« Notre été est création » : un programme estival pour initier les jeunes aux arts

La Maison de la culture Malek Haddad de Constantine lancera, à partir du 3 août, son programme estival «Summer House Culture and Arts», placé sous le thème «Notre été est création». Destinée aux enfants et aux jeunes durant les vacances scolaires, cette «initiative» propose un large éventail d'ateliers artistiques, culturels et éducatifs, complétés par des animations, des concours et des journées d'information pour les familles. À l'occasion de la saison estivale, la Maison de la culture Malek Haddad de Constantine met en place un programme d'animation culturelle et artistique destiné aux enfants et aux jeunes. Baptisée «Summer House

Culture and Arts» et organisée sous le thème «Notre été est création», cette initiative vise à offrir aux «participants» un cadre d'apprentissage et de découverte durant les grandes vacances, tout en encourageant l'expression artistique et le développement des talents.

Le lancement officiel est prévu le lundi 3 août avec une journée portes-ouvertes. Cette première rencontre permettra aux enfants et à leurs parents de découvrir les différents ateliers proposés, d'échanger avec les encadreurs et d'orienter les participants vers les activités correspondant le mieux à leurs centres d'intérêt. Le programme réunit plusieurs disciplines artistiques et

créatives. Les ateliers de dessin, de coloriage, d'arts plastiques et de travaux manuels permettront aux jeunes de développer leur imagination, leur sens de l'observation ainsi que leur habileté. À travers ces activités, les participants apprendront différentes techniques de création tout en réalisant leurs propres œuvres.

La calligraphie figure également parmi les disciplines proposées. Cet atelier offrira une initiation à l'art de l'écriture, en mettant l'accent sur la précision du geste, la patience et le soin apporté au travail, tout en faisant découvrir aux enfants un patrimoine artistique riche et profondément ancré dans la culture. Le programme accorde

aussi une place importante à l'expression orale. Un spectacle intitulé «Mulhim et la machine à remonter le temps» entraînera les enfants dans un univers mêlant imagination et divertissement.

En parallèle, un atelier de journalisme permettra aux participants de découvrir les bases du métier, d'apprendre à observer leur environnement, à recueillir des informations, à les organiser et à les présenter de manière claire.

Cette activité contribuera également à développer leur aisance à l'oral, leur confiance en eux et leur capacité à communiquer.

La musique occupe, elle aussi, une place centrale dans cette programmation estivale. Des ateliers

de solfège, de chorale et de karaoké seront proposés afin d'initier les jeunes aux fondamentaux de la pratique musicale.

Afin de rendre cette période encore plus attractive, la Maison de la culture organisera tout au long de l'été des concours, des tombolas et des cérémonies de remise de prix destinés à encourager la participation, la créativité et les efforts des enfants engagés dans les différents ateliers. Les activités se poursuivront jusqu'au 1er septembre. Les parents souhaitant obtenir des informations sur le calendrier des ateliers et les modalités d'inscription pourront se rendre à la Maison de la culture chaque lundi et mercredi, de 10 h à 16 h.

PLUS DE 9.400 PALESTINIENS DÉTENUS DANS LES GEÔLES DE L'OCCUPATION SIONISTE

Ramallah et Naplouse appellent à briser le silence international

Des dizaines de Palestiniens se sont rassemblés lundi à Ramallah et à Naplouse à l'occasion de la Journée nationale et mondiale de soutien aux prisonniers palestiniens, appelant la communauté internationale à assumer ses responsabilités face à la situation des détenus et à la détérioration de leurs conditions de détention dans les prisons israéliennes.

À Ramallah, une manifestation centrale s'est tenue sur la place du Centre culturel d'Al-Bireh, en présence de responsables du mouvement Fatah, de représentants des institutions chargées des prisonniers, ainsi que de familles de détenus. L'événement s'inscrivait dans les initiatives organisées chaque 3 août pour soutenir les prisonniers palestiniens et dénoncer les politiques israéliennes à leur encontre. Selon les institutions palestiniennes chargées des prisonniers, plus de 9.400 Palestiniens sont actuellement détenus dans les prisons israéliennes, dont 94 femmes et plus de 350 enfants. Le nombre de détenus administratifs, incarcérés sans inculpation ni procès, s'élève à environ 3.244, selon les chiffres communiqués à l'occasion de cette journée. Les données disponibles font également état de 3.244 prisonniers malades, de 42 journalistes détenus et de 190 prisonniers de longue date. Des données publiées par les institutions palestiniennes au printemps 2026 faisaient déjà état de plus de 9.400 détenus, avec plus de 3.244 personnes placées en détention administrative et environ 350 enfants. Lors du rassemblement de Ramallah, le membre du comité central du Fatah, Toufik Tirawi, a déclaré que les Palestiniens resteraient attachés à la cause des prisonniers, affirmant que « chaque foyer » palestinien est affecté par les arrestations, les décès et les politiques israéliennes. Il a estimé que la question des prisonniers était désormais devenue une cause internationale, faisant valoir que des mobilisa-



tions en leur faveur étaient organisées dans plusieurs capitales à travers le monde. Le président du Haut Comité de suivi des affaires des prisonniers et anciens détenus, Amin Shouman, a pour sa part affirmé que les détenus faisaient face à des « conditions catastrophiques » et à des violations persistantes. Il a cité notamment les privations de nourriture et de visites, la négligence médicale, les violences et des allégations d'exécutions et de violences sexuelles. Selon Shouman, d'anciens prisonniers ont livré ces dernières semaines des témoignages sur les mauvais traitements infligés aux détenus et détenues, ainsi que sur les violences et les mesures législatives adoptées en Israël concernant les prisonniers. Le président du Club du prisonnier palestinien, Abdallah al-Zaghari, a également dénoncé les actes de répression et les humiliations dont seraient victimes les détenus. Il a appelé à maintenir la question des prisonniers au centre des discours et des réunions internationales jusqu'à leur libération.

APPELS À UNE INTERVENTION INTERNATIONALE :

Dans un communiqué distinct publié lundi, le président de la Commission chargée des affaires des prisonniers et anciens détenus, Raed Abou Al-Hommos, a appelé la communauté internationale à « assumer ses responsabilités » envers les Palestiniens détenus dans les prisons et centres de détention israéliens. Il a dénoncé ce qu'il décrit comme des politiques de représailles et des mauvais traitements systématiques, évoquant notamment les passages à tabac, la faim, les humiliations, la privation de droits fondamentaux et des allégations d'exécutions et de violences sexuelles.

Raed Abou Al-Hommos a critiqué le silence des institutions internationales et des organisations de défense des droits humains face à ces accusations, estimant que l'ampleur des violations documentées aurait dû provoquer une mobilisation juridique et humanitaire beaucoup plus importante. Il a appelé les organisations internationales à se rendre dans les prisons et centres de détention, à entendre les témoignages des détenus et à documenter directement les conditions de détention.

MOBILISATION ÉGALEMENT À NAPLOUSE :

À Naplouse, des représentants des forces nationales et populaires et des familles de prisonniers ont participé lundi à un rassemblement de soutien organisé dans le centre-ville. Les participants ont brandi des drapeaux palestiniens, des portraits de prisonniers et des pancartes appelant à leur libération. Ils ont dénoncé ce qu'ils décrivent comme une politique de « punition collective », marquée notamment par la privation de nourriture, les restrictions sur les besoins fondamentaux et les mauvais traitements. Ils ont également appelé la communauté internationale à intervenir pour garantir le respect du droit international et des droits fondamentaux des détenus. Le 3 août est célébré comme Journée nationale et mondiale de soutien aux prisonniers palestiniens depuis qu'un consensus a été établi en 2024 entre les institutions spécialisées dans les affaires des prisonniers et les différentes forces politiques palestiniennes pour consacrer cette date à leur cause. Les mobilisations organisées cette année à Ramallah et à Naplouse interviennent alors que les institutions palestiniennes alertent sur l'ampleur des déten-

tions et sur la dégradation des conditions de vie des prisonniers, appelant à une mobilisation internationale pour leur protection et leurs droits fondamentaux.

DEUX PALESTINIENS BLESSÉS EN CISJORDANIE LORS D'ATTAQUES MENÉES PAR DES COLONS ISRAÉLIENS

Deux Palestiniens ont été blessés dimanche lors d'attaques menées par des occupants israéliens dans plusieurs villages de Cisjordanie occupée, tandis que les forces israéliennes ont effectué des raids distincts à Ramallah et Naplouse, selon les médias palestiniens. La radio officielle Voice of Palestine a déclaré que deux Palestiniens avaient été blessés après avoir été agressés par des occupants israéliens en périphérie du village de Beit Ula, au nord-ouest d'Hébron. Lors d'une autre attaque, des occupants ont ciblé une maison dans la ville de Beita, au sud de Naplouse, en déversant des monceaux d'ordures devant la propriété, a indiqué le diffuseur. Aucune blessure n'a été signalée.

La station de radio a également rapporté que les forces israéliennes, accompagnées d'occupants, ont mené un raid en périphérie du quartier d'Al-Tira à Ramallah. Par ailleurs, les forces israéliennes appuyées par un bulldozer militaire ont mené un raid dans la ville de Salem, à l'est de Naplouse, où elles ont amené trois prisonniers palestiniens de la famille Ishtayeh à leur domicile, selon un correspondant d'Anadolu. L'un des prisonniers a été contraint de creuser dans la cour d'une maison voisine avant que les forces ne l'emmenent dans la maison de son père. Avant de se retirer, l'armée a arrêté un autre Palestinien identifié sous le nom de Yamen Atwi. Pendant ce temps, des occupants sont entrés dans le village d'Abu Njeim, au sud-est de Bethléem, où ils se sont rassemblés dans plusieurs quartiers et le long de la route principale, suscitant la crainte des habitants quant à de possibles attaques contre leurs maisons et leurs biens, selon l'agence de presse officielle palestinienne Wafa. Selon Wafa, des occupants ont également attaqué des maisons et des véhicules dans le village et sont entrés dans la zone de Gharaba ainsi qu'en périphérie de Sinjil, Kafr Malik, Deir Jarir, Taybeh, Yabrud et

Beitillu, près de Ramallah. La Cisjordanie occupée est le théâtre d'une escalade des raids militaires israéliens contre les villes, villages et camps de réfugiés palestiniens, impliquant des tueries, des arrestations, des démolitions de maisons et des évacuations forcées.

Depuis le début de la guerre génocidaire d'Israël sur Gaza en octobre 2023, les attaques de l'armée et des occupants israéliens à travers la Cisjordanie occupée se sont intensifiées, tuant plus de 1 182 Palestiniens, en blessant environ 13 000 et conduisant à l'arrestation de près de 24 000 autres, selon les chiffres officiels palestiniens.

LE DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTIE TURQUE AFFIRME QU'ISRAËL SABOTE LES EFFORTS DE PAIX À GAZA

Le Directeur de la Communication de la Présidence turque, Burhanettin Duran, a vivement condamné lundi les dernières attaques israéliennes visant les Palestiniens, affirmant qu'elles « sabotent délibérément » tous les efforts en faveur de la paix dans la bande de Gaza. « Alors que les initiatives diplomatiques visant à instaurer un cessez-le-feu et une paix durable à Gaza suscitent l'espoir, les dernières attaques israéliennes contre des civils et des infrastructures de santé sabotent délibérément tous les efforts en faveur de la paix », a déclaré Burhanettin Duran sur la plateforme turque de réseaux sociaux NSosyal. Selon lui, ces attaques, qui « bafouent le droit à la vie des femmes, des enfants et des civils innocents », démontrent clairement que le gouvernement du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu « ne cherche pas à mettre fin au conflit, mais à approfondir la crise ». Il a appelé la communauté internationale à « adopter une position plus efficace et plus fondée sur les principes afin de mettre un terme à ces politiques agressives, qui menacent la stabilité régionale ». « Sous la direction de notre président Recep Tayyip Erdogan, la Türkiye continuera de défendre le droit international, la dignité humaine et les droits légitimes du peuple palestinien, tout en soutenant tous les efforts visant à instaurer une paix juste et durable », a-t-il ajouté.

SOUDAN

Des tirs sur des camps de réfugiés font plusieurs morts à la frontière éthiopienne

Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées après la chute de projectiles sur des camps de réfugiés situés le long de la frontière entre le Soudan et l'Éthiopie, lors d'affrontements entre les forces gouvernementales éthiopiennes et des combattants de la région éthiopienne du Tigré, a annoncé dimanche le ministère soudanais de l'Intérieur. De violents affrontements ont éclaté tôt samedi entre les forces régionales du Tigré et l'armée éthiopienne dans la zone frontalière entre le Soudan et l'Éthiopie, « provoquant la chute de projectiles à l'intérieur de plusieurs camps de réfugiés et faisant plusieurs morts

et blessés », a indiqué le ministère dans un communiqué.

LE NOMBRE EXACT DE VICTIMES N'A PAS ÉTÉ PRÉCISÉ

Le ministère a indiqué que la Commission soudanaise pour les réfugiés suivait l'évolution de la situation « avec une profonde inquiétude ». « La bande frontalière sert de zone de transit et d'accueil aux demandeurs d'asile arrivant d'Éthiopie. La poursuite du renforcement militaire pourrait entraîner un nouvel afflux de réfugiés et accroître les risques sécuritaires et humanitaires », précise le communiqué. La

Commission a appelé la communauté internationale et régionale, les Nations unies ainsi que les organisations humanitaires à assumer leurs responsabilités morales et humanitaires en œuvrant à la promotion de la paix et de la sécurité dans la région et en garantissant la protection des réfugiés. Elle a également demandé l'acheminement urgent d'une aide humanitaire afin d'empêcher une nouvelle détérioration de la situation. La Commission a assuré qu'elle continuerait à suivre la situation humanitaire des réfugiés, en coordination avec ses partenaires, et à œuvrer pour répondre à leurs besoins essentiels. Des médias

éthiopiens ont rapporté que des combats avaient éclaté entre les forces gouvernementales et des combattants de la région septentrionale du Tigré. Il s'agirait de la deuxième confrontation la plus importante depuis la signature, il y a près de quatre ans, d'un accord de paix entre les deux parties.

Le gouvernement éthiopien et les forces du Tigré ont signé, le 2 novembre 2022 en Afrique du Sud, un accord négocié sous l'égide de l'Union africaine. Celui-ci prévoyait la fin de la guerre, un cessez-le-feu permanent, le désarmement des combattants du Tigré et le rétablissement de l'autorité fédérale dans la région.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Quelles pratiques pour être plus serein ?

Réussir à bien organiser sa journée de travail n'est pas si simple. Entre les réunions à rallonge, les interruptions incessantes des collègues, le brouhaha de l'open-space et notre boîte mail qui sonne toutes les cinq minutes, difficile de mener à bien toutes nos tâches.

Par où commencer ? Comment gérer les urgences ? Nos astuces pour trouver une routine optimale et être plus serein.

Manque de volonté ou mauvaise organisation : quel constat ?

On passe la majeure partie de notre temps au bureau. Et pourtant, il n'est pas rare d'arriver à la fin de la journée et de se rendre compte que l'on n'a pas réussi à faire tout ce que l'on avait prévu. À vouloir trop bien faire, on est partout et nulle part à la fois. Cela ne résulte pas d'un manque de volonté, mais d'une mauvaise organisation.

La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'y remédier en adoptant une nouvelle routine. On ne naît pas productif, on le devient !

Tenir un agenda pour être organisé au travail

Électronique ou papier, l'agenda est un support essentiel pour bien s'organiser. Noter les différentes tâches que l'on doit effectuer sur des posts-IT est déconseillé, car on a tendance à se disperser et à partir dans tous les sens.

Le fait d'écrire sur le papier ce que l'on a à faire permet de se libérer l'esprit. Avoir une vision d'ensemble de ce que l'on doit faire est indispensable pour bien gérer son temps.

Prioriser ses tâches pour une



meilleure organisation au travail

C'est la première chose à faire pour bien organiser son temps de travail : prioriser ses tâches. Au lieu de se concocter une to do list longue comme le bras, on détermine trois à cinq tâches à réaliser impérativement dans la journée, en prenant soin de les hiérarchiser par ordre d'importance. L'idée, c'est de commencer par les plus urgentes car on a davantage d'énergie en début de journée. De même, on a tendance à repousser les tâches les plus difficiles alors qu'en réalité, ce sont celles que nous devrions réaliser en premier.

Lorsqu'une tâche nécessite plusieurs jours de travail, il semble judicieux de la découper en plusieurs parties et d'avancer sur plusieurs jours afin de ne pas saturer.

Apprendre à dire non si l'organisation est compliquée

Non, la productivité n'est pas relative au nombre de tâches que l'on se fixe sur la journée. Mais, si on répond favorablement à toutes les sollicitations, on ne parviendra pas à tout gérer comme on le sou-

haite.

D'où l'intérêt d'apprendre à dire non quand on juge que l'on a suffisamment de quoi faire pour la journée. Mieux vaut refuser une tâche poliment en expliquant ses raisons de manière claire et structurée plutôt que de l'accepter et de la bâcler.

On n'hésite pas non plus à décliner les réunions où notre présence n'est pas indispensable, on gagnera un temps précieux !

Ne faire qu'une seule chose à la fois pour maintenir son organisation

Lorsque l'on répond aux sollicitations des uns et des autres, on est partout et nulle part à la fois. On commence une tâche sans en avoir terminé une autre... Résultat, on s'éparpille, on se disperse et on perd du temps.

Il vaut mieux faire moins de choses dans la journée et les achever plutôt que d'en commencer plusieurs en même temps et de ne pas les finir.

Autrement dit, le secret pour gagner du temps au travail et éviter de se disperser, c'est de ne faire qu'une seule chose à la

fois.

Bien s'organiser : consulter ses mails à heures fixes

L'arrivée incessante de nouveaux mails, tous plus importants les uns que les autres, nous coupe dans notre travail. Soucieux de montrer à nos collaborateurs que l'on est réactif, on répond dans la foulée. Résultat, on met en suspens ce que l'on était en train de faire et on perd du temps.

Pour gagner en efficacité, il faut mettre sa boîte mail sur silencieux et la consulter à heures fixes. On évite ainsi de se disperser et on gagne en productivité.

Bloquer un créneau dans son organisation pour gérer les urgences

Au cours d'une journée de travail, il y aura forcément au moins une urgence à gérer. Il est important de prendre ce facteur en compte pour ne pas être pris au dépourvu. Concrètement, on bloque un créneau horaire dans son agenda afin de pouvoir gérer les dossiers de dernière minute.

Bien s'organiser c'est aussi s'accorder des pauses

Impossible d'être performant de 9h à 18h non stop. Il est primordial de s'accorder des pauses, aussi courtes soient-elles, pour s'oxygéner un peu. On boit, on respire, on va se dégourdir les jambes... Bref, on débranche pendant quelques minutes, ce qui nous rendra d'autant plus performant pour la suite.

Se mettre dans sa bulle

Pour travailler efficacement, on a besoin de calme. Voilà pourquoi il est nécessaire de s'isoler du brouhaha qui règne dans l'open space. Pour cela, le meilleur moyen reste de mettre des écouteurs.

Une manière de se concentrer et d'indiquer à ses collègues que l'on ne veut pas être dérangé.

10 aliments à mettre au menu à la rentrée

Pour lutter contre la déprime de la rentrée, voici 10 aliments qui apportent énergie, vitalité et bonne humeur.

Le quinoa

Le quinoa aide à faire le plein de protéines végétales et fournit l'énergie nécessaire à l'organisme pour assurer à la rentrée. Il aide à mieux digérer et à lutter contre le mauvais cholestérol. En outre, grâce à ses sucres lents, il évite les fringales.

La carotte

La carotte est un légume riche en vitamines et en minéraux. Sa teneur en bêta-carotène permet en outre de garder plus longtemps son bronzage et sa bonne mine estivale ! En jus, en soupe, râpées ou cuites, elles sont à consommer sans modération.

Le chocolat

Aliment plaisir par excellence, le chocolat possède aussi de nombreux bienfaits santé. Grâce à la dopamine et la sérotonine qu'il contient, deux neurotransmetteurs "bonne humeur", le chocolat agit comme un véritable antidépresseur. Mieux vaut le préférer noir.

Les épinards

Les épinards sont une incroyable source de vitamines et de minéraux. Ils contiennent des vitamines B9, B6 et K, du bêta-carotène, des fibres, du magnésium, du phosphore, du calcium, du potassium, du zinc, du fer ainsi que du manganèse. Mettez sur cet aliment pour booster votre système immunitaire et être en pleine forme à la rentrée. Cuisinés avec de l'ail et de la crème, les épinards sont à la fois bons pour la santé et délicieux.

Le riz complet

Les glucides complexes de manière générale sont à privilégier à la rentrée car l'organisme met plus longtemps à les assimiler et à les digérer que des glucides simples, ce qui donne de l'énergie longue durée. Le riz complet, et plus largement toutes les céréales complètes, est riche en glucides complexes et contient, en outre, de nombreuses vitamines.

L'eau

Une déshydratation même légère peut être à l'origine d'un sentiment de fatigue. La reprise sur les chapeaux de roue fait que l'on s'écoute moins et qu'on fait moins attention à soi. Il est cependant indispensable de boire 1,5L d'eau par jour tous les jours, même si on n'a "pas le temps". Les thés et les infusions permettent également de s'hydrater.

Les agrumes

Pour une rentrée placée sous le signe de l'énergie, place au citron, à l'orange, au pamplemousse, ou encore à la clémentine. Riches en vitamines, les agrumes aideront l'organisme à lutter contre les premiers microbes et renforceront le système immunitaire.

Le saumon

Le saumon est riche en oméga 3, de bonnes graisses qui aident à lutter contre les maladies cardio-vasculaires. Il contient également des protéines et des vitamines qui permettent d'apporter toute l'énergie nécessaire pour assurer tout au long de la journée. En outre, sa teneur en tryptophane, un acide aminé qui joue un rôle dans la régulation de l'humeur et du moral, aide à garder le sourire.

Les amandes

Les amandes sont riches en protéines, en cuivre, en manganèse et en riboflavine. Le cuivre, le manganèse et la riboflavine neutralisent les toxines et permettent de booster la production d'énergie de l'organisme. Toutefois, leur consommation quotidienne ne doit pas excéder l'équivalent d'une poignée car elles sont riches en lipides.

Le pollen

Le pollen, produit par les abeilles, est un des aliments les plus riches en vitamines et minéraux qui existent : vitamines A, B, C, E, fer, magnésium, potassium, etc. On le consomme en cure de 2 mois généralement sous forme de poudre ou de gélules qu'on trouve dans le commerce.

L'insolation (coup de chaleur)

L'insolation est parfois un terme qui n'est pas toujours bien identifié. L'insolation ou coup de chaleur est un état potentiellement mortel qui entraîne une élévation majeure de la température corporelle et le dysfonctionnement de nombreux organes.

Quelles en sont les causes ? Comment s'en prémunir ? Comment se soigner en cas d'insolation ? Quelle conduite tenir ? Voici nos explications.

L'insolation, qu'est-ce que c'est ?

Le coup de chaleur est provoqué par une trop longue ou trop forte exposition à de fortes chaleurs. L'insolation est un coup de chaleur provoqué par une trop longue exposition au soleil.

Les troubles musculosquelettiques du cou (entorse cervicale, torticollis)

En cas de coup de chaleur, qui touche particulièrement les enfants et les personnes âgées, la température du corps augmente au-delà de 40°C. On parle alors d'hyperthermie. L'organisme n'est plus capable de réguler convenablement sa température interne et de la maintenir à 37°C comme il le fait en temps normal.

Les symptômes de l'insolation

En cas d'insolation, les symptômes sui-

vants peuvent survenir :

des crampes, des rougeurs au visage, une forte envie de boire, l'absence de transpiration, des maux de tête, une peau qui devient chaude et sèche.

La personne atteinte d'un coup de chaleur peut ensuite souffrir de :

Nausées, vomissements, douleurs musculaires, étourdissement, évanouissement. Au-delà de 40,5°, le risque est mortel.

Le coup de chaleur peut survenir dans un endroit surchauffé, comme par exemple :

dans une voiture restée en plein soleil, sous les toits en plein été, au cours d'une activité physique intense.

Que faire en cas d'insolation ?

Le coup de chaleur ne doit pas être pris à la légère puisqu'il peut être grave. Non soigné, il peut provoquer :

des troubles neurologiques, des atteintes au rein ou au cœur, des comas, des décès.

Tout doit être mis en œuvre pour faire baisser au plus vite la température du corps. La personne qui souffre d'une insolation doit immédiatement être :

mise à l'ombre, rafraîchie, réhydratée.

Le coup de chaleur doit être considéré comme une urgence. Chez le nourrisson par exemple, en cas de pleurs ou de dessèche-

ment de la langue et de la peau, il est impératif d'appeler le 15 dans les plus brefs délais. Une peau trop sèche se détecte aisément. En la pinçant légèrement, on remarque qu'elle manque d'élasticité et reste plus longtemps plissée.

Quelles sont les causes de l'insolation ?

Les causes principales de l'insolation sont une exposition prolongée au soleil, notamment au niveau de la tête et du cou.

Le coup de chaleur est lié à de fortes chaleurs. Enfin, l'alcool est un facteur de risque car il peut empêcher le corps de réguler convenablement la température.

comment diagnostiquer un coup de chaleur ?

Les médecins reconnaissent facilement une insolation grâce aux signes cliniques. Ils peuvent parfois demander des examens complémentaires tels que :

une prise de sang ;

une analyse d'urine, cette dernière permettant de vérifier le bon fonctionnement du rein.

Enfin, des radiographies peuvent être utiles pour savoir si certains organes ont été endommagés.



Selection du jour

TF1

20h10

Le Transporteur 3

Avec Jason Statham, François Berléand, Amber Valletta, Hunter Clary, Alessandro Gassman, Matthew Modine, Jason Flemyng, Kate Nauta, Keith David, Shannon Briggs, Jeff Chase, Gregg Weiner, Tim Ware, Andy Horne, Alessandro Gassmann

Parce qu'il est le spécialiste incontesté des livraisons à hauts risques, Frank Martin se voit contraint de transporter deux sacs imposants et d'emmener une jeune Ukrainienne depuis Marseille jusqu'à Odessa. Frank ne sait pas ce que contiennent les sacs, ni qui est la femme et encore moins quels sont les enjeux qui se cachent derrière cette livraison... Il ignore surtout comment il va sortir de ce piège tendu par un adversaire bien plus redoutable que ceux qu'il a affrontés jusqu'alors.



5
20h05

La gifle

Avec Isabelle Adjani, Annie Girardot, Lino Ventura, Nicole Courcel, Georges Wilson, Francis Perrin, Jacques Spiesser, Nathalie Baye, Robert Hardy, Michel Aumont, Charles Gérard, André Dussolier, Richard Berry, Sylvain Levignac, Jacques Maury

Jean Douléan est professeur de géographie dans un lycée à Paris. Il élève seul sa fille, Isabelle, 18 ans, depuis que sa femme l'a quitté il y a huit ans et que sa maîtresse est en train de lui emboîter le pas.



Mauvaise passe pour Douléan, qui doit démissionner de son poste après avoir frappé deux policiers. L'homme a le sang chaud... Quand sa fille adorée lui annonce, alors qu'elle est en pleine période d'examen, son intention d'aller vivre avec Marc, son amoureux, Douléan voit rouge. Une violente dispute s'engage entre le père et la fille qui se termine par une gifle. Isabelle s'enfuit

france
2

20h10

Lily et Lily

Avec Michèle Bernier, Francis Perrin, Véronique Boulanger, Eric Boucher, Cyril Garnier, Riton Liebman, Bastien Monier, Morgane Cabot

Lily DaCosta est une star du cinéma hollywoodien des années 1930. Capricieuse, insupportable, elle mène une vie sulfureuse et fait vivre un enfer à tout son entourage. Débarque alors Deborah, sa soeur jumelle, fermière puritaine et timide. La ressemblance des deux soeurs est telle qu'en échangeant leurs vies, elles vont entraîner une journaliste véreuse, un mari en manque d'argent, des domestiques cupides et un ex-mari évadé d'Alcatraz dans une avalanche de savoureux quiproquos.



france
3

20h10

OPJ

Avec Yaëlle Trules, Antoine Stip, Nathan Delleme, Marielle Karabeu, Mona Claude, Laurent Robert, Thierry Godard, Kawsie Chandra, Terence Telle, Anaëlle Latchimy
Jérémy, ancien détenu, prend en otage une institutrice dans une école de l'île. Quinze ans plus tôt, il avait été accusé à tort d'un crime : la mort d'un ouvrier d'usine. Déterminé à laver son honneur, il est prêt à tout pour faire éclater la vérité. Mais le forcené n'accepte de négocier qu'avec Mathieu Delporte, ancien capitaine de police aujourd'hui incarcéré.



6 20h10

Zone interdite

Présenté par : Ophélie Meunier

C'est la destination française du moment. Avec six millions de vacanciers chaque été, le Pays basque séduit de plus en plus de touristes. Ce territoire du Sud-Ouest, situé entre l'océan Atlantique et la chaîne des Pyrénées, voit en été sa population multipliée par dix. Il faut dire que la région recèle de nombreux trésors : des plages mondialement réputées pour le surf, une montagne préservée et partout dans les terres une vie culturelle riche en traditions.



W9
20h25

Les 20 chansons de Balavoine préférées des Français

Présenté par : Jérôme Anthony

Les Français ont choisi leurs 20 chansons de Daniel Balavoine préférées lors d'un sondage national IFOP. Vingt titres incontournables pour parcourir la vie et la carrière fulgurante d'un artiste engagé, dont les combats et la sensibilité résonnent encore aujourd'hui. À travers des archives puissantes, des témoignages de proches et d'artistes inspirés par son oeuvre, ce documentaire retrace le récit de la vie de Daniel Balavoine au fil de ses tubes intemporels : « L'Aziza », « Mon fils ma bataille », « Le Chanteur », « S.O.S d'un terrien en détresse »...

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

84 LA MAURITANIE lance une campagne de semis aériens pour lutter contre la désertification qui touche 84% de son territoire.

DÉTROIT D'ORMUZ

Relance du dialogue entre Washington et Téhéran

Les États-Unis et l'Iran doivent reprendre leurs négociations, avec un possible compromis sur le détroit d'Ormuz. Les espoirs diplomatiques ont fait reculer les prix du pétrole d'environ 5 %. Malgré cette ouverture, les tensions persistent dans le détroit et en mer Rouge, où les Houthis poursuivent leurs attaques contre l'Arabie saoudite. Les États-Unis et l'Iran doivent reprendre leurs discussions ce 3 août, a annoncé Donald Trump, qui affirme avoir renoncé à de nouvelles frappes contre la République islamique au profit d'une solution diplomatique.

Le président américain estime que des avancées ont été réalisées, notamment sur la question stratégique du détroit d'Ormuz, dont la fermeture partielle continue de perturber le commerce mondial des hydrocarbures depuis la reprise des affrontements début juillet. « Nous parlons désormais avec eux sous la forme d'une négociation », a déclaré Donald Trump à bord d'Air Force One. Ni Téhéran ni les médiateurs



régionaux n'ont confirmé la tenue de ces discussions. L'Iran a toutefois indiqué être proche d'un compromis avec Oman concernant un nouveau dispositif de navigation dans le détroit. Selon le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baghaï, les deux pays travaillent sur une route maritime « acceptable pour les deux parties », conciliant souveraineté, sécurité et liberté de navigation. Un énième bluff ? L'annonce de cette reprise du dialogue a immédiatement rassuré les marchés. Dans la matinée du 3 août, le baril de Brent a

chuté d'environ 5 %, retombant autour de 84 dollars après avoir dépassé les 100 dollars quelques jours plus tôt. Malgré cette détente, la situation demeure fragile : l'agence britannique UKMTO a de nouveau signalé une explosion à proximité d'un pétrolier dans le détroit d'Ormuz.

L'IRAN PRÉPARE UNE VOIE MARITIME TEMPORAIRE AVEC OMAN ET DÉMENT NÉGOCIER AVEC WASHINGTON

L'Iran a affirmé ce lundi ne mener aucune

négociation avec les États-Unis et travailler avec Oman à la mise en place d'une « voie temporaire » dans le détroit d'Ormuz afin d'y garantir la sécurité de la navigation.

Lors d'un point de presse, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baqaei, a déclaré que les discussions entre Téhéran et Mascate portaient sur la création d'une voie maritime temporaire dans ce passage stratégique.

« Nos discussions actuelles avec Oman visent à garantir le passage sécurisé des navires dans le détroit d'Ormuz », a déclaré Esmail Baqaei, cité par l'agence de presse semi-officielle Fars.

« Nous travaillons, en coopération avec Oman, à établir dès que possible une voie temporaire afin de garantir la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz », a-t-il ajouté.

Esmail Baqaei a par ailleurs démenti les informations faisant état de négociations entre Téhéran et Washington.

« Nous ne menons pas de négociations avec les États-Unis », a-t-il affirmé.

Dimanche, le président américain Donald Trump avait déclaré que des discussions avec l'Iran débuteraient lundi après-midi, se disant optimiste quant à la conclusion prochaine d'un accord sur le détroit d'Ormuz et la « dénucléarisation » de l'Iran.

Le porte-parole iranien a également affirmé que la situation dans le détroit d'Ormuz « ne changera pas tant que les États-Unis poursuivront leurs actes d'agression et leur blocus ».

R.I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

L'administration algérienne franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de modernisation. Dimanche à Alger, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé un atelier consacré au lancement d'une nouvelle plateforme numérique dédiée à la gestion et au suivi des opérations d'importation de services. Cette initiative s'inscrit "dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à numériser les procédures administratives et à renforcer la transparence dans le domaine du commerce extérieur", indique un communiqué du ministère. Longtemps perçues comme lourdes et chronophages, les démarches liées à l'importation de services étaient un frein pour les entreprises. Désormais, elles passent par un outil centralisé, accessible en ligne. L'objectif est clair : faciliter les démarches pour les importateurs, gagner en rapidité et instaurer plus de transparence entre tous les intervenants. L'atelier a réuni l'ensemble des acteurs concernés : entreprises nationales du secteur des services, Association des banques et des établissements financiers ABEF, banques, compagnies d'assurances, opérateurs du transport aérien et maritime. Au cours de la rencontre, des explications techniques ont été données sur l'accès à la plateforme et sur ses fonctionnalités. Les importateurs peuvent désormais déposer leurs dossiers en ligne, suivre en temps réel l'état d'avancement de leurs demandes, échanger directement des informations avec l'administration et consulter chaque étape du traite-

ment. Avec cet outil, le ministère veut réduire la bureaucratie, limiter les déplacements et les délais, et offrir aux opérateurs une meilleure visibilité. Une manière de rendre le commerce extérieur plus fluide, plus traçable et plus attractif. L'objectif est de remplacer les allers-retours papier par un circuit entièrement digitalisé. Un gain de temps pour les entreprises et une meilleure traçabilité pour l'administration. A cette occasion, le ministre Kamel Rezig a souligné la portée de ce lancement. Il a indiqué que la plateforme "incarne la vision des hautes autorités du pays visant à bâtir une administration moderne fondée sur la numérisation". Pour le ministre, la numérisation n'est pas une fin en soi. Elle doit permettre d'atteindre trois objectifs majeurs : améliorer la gouvernance du commerce extérieur, renforcer la transparence et accroître l'efficacité dans la gestion des opérations d'importation de services. Dans le secteur des services, les montants transférés à l'étranger pour des prestations de consulting, d'assistance technique, de transport, d'assurance ou de droits font l'objet d'un suivi strict par la Banque d'Algérie. La nouvelle plateforme vise à fluidifier ce suivi tout en donnant plus de visibilité aux opérateurs économiques sur l'avancement de leurs dossiers. Le principal bénéfice attendu concerne la transparence. Avec un système numérique, chaque demande est enregistrée, horodatée et traçable. L'investisseur ou l'entreprise sait à tout moment où en est son dossier, quel service le traite et quelles pièces manquent. Cela limite les zones d'ombre et

réduit les risques de blocage. La dématérialisation doit aussi permettre de réduire la bureaucratie. Fini les dépôts physiques en plusieurs exemplaires, les cachets multiples et les déplacements entre administrations. La plateforme centralise l'échange d'informations entre le ministère, les banques, les assurances et les autres intervenants. Pour l'ABEF et les banques, l'outil offre une meilleure coordination. Elles pourront recevoir et traiter les demandes d'une manière plus rapide, avec des données complètes dès le dépôt initial. Pour les compagnies d'assurances et les opérateurs de transport, cela signifie des délais de validation plus courts pour les contrats et prestations à l'international. Cette plateforme ne vient pas isolément. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large de digitalisation de l'économie nationale. Après le guichet unique de l'investissement géré par l'AAPI, après la plateforme "Algeria Trade Information Portal" pour le commerce extérieur de biens, le ministère étend désormais la numérisation au volet "services". L'enjeu est important. Les importations de services représentent une part significative de la balance des paiements. Mieux les piloter, c'est mieux maîtriser les sorties de devises, orienter les achats vers les priorités nationales et accompagner les entreprises algériennes dans leur ouverture à l'international. La digitalisation répond aussi à une exigence des opérateurs. Dans un contexte concurrentiel, les délais administratifs sont un facteur de compétitivité. Une entreprise

qui obtient en quelques jours au lieu de plusieurs semaines l'autorisation pour importer une prestation technique gagne en réactivité. Le succès d'une telle plateforme repose sur son appropriation par les utilisateurs. C'est pourquoi le ministère a organisé cet atelier de présentation. Il s'agissait de former les représentants des banques, des entreprises et des autres organismes aux fonctionnalités de l'outil, de répondre à leurs questions et de recueillir leurs remarques. Cette démarche d'accompagnement est essentielle. La transition numérique ne se limite pas à mettre une application en ligne. Elle suppose de changer les méthodes de travail, de former les agents et de garantir la sécurité des données échangées. Le ministère a rappelé que la plateforme restera évolutive. Les retours du terrain serviront à l'améliorer, à ajouter de nouvelles fonctionnalités et à l'interconnecter avec d'autres systèmes, comme ceux de la douane, des impôts ou de la Banque d'Algérie. Avec le lancement de cette plateforme dédiée aux importations de services, l'Algérie franchit une nouvelle étape dans la modernisation de son administration économique. L'ambition est claire : passer d'une gestion fragmentée et papier à une gestion intégrée, rapide et transparente. Pour les entreprises, cela se traduit par moins de contraintes et plus de prévisibilité. Pour l'Etat, cela permet un meilleur pilotage des flux et un renforcement du contrôle.

B. KH.

Moderniser la gestion des importations de services